

RAPPORT D'ACTIVITE

2013

Sommaire

1	PRESENTATION DU CEPPRAL.....	4
1.1	La création, le statut juridique et les modalités de financement.....	4
1.2	Les missions.....	5
1.2.1	Formation.....	5
1.2.2	Accompagnement méthodologique de projets.....	6
1.2.3	Expertise.....	6
1.3	Une organisation adaptée aux missions.....	6
1.3.1	Le conseil d'administration.....	7
1.3.2	Le conseil scientifique.....	10
1.3.3	Le comité de pilotage.....	10
1.3.4	La cellule de coordination.....	11
1.3.5	Les experts extérieurs / régionaux.....	11
1.3.6	La commission de validation.....	12
2	LES ADHERENTS	13
3	BILAN DES ACTIONS 2013.....	15
3.1	Les prestations inter-établissements.....	15
3.1.1	Groupes Thématiques.....	15
3.1.2	Les groupes de travail.....	16
3.1.3	Les formations inter-établissement.....	17
3.2	Les prestations intra-établissement.....	20
3.2.1	Interventions en établissements de santé au titre du secteur sanitaire.....	20
3.2.2	L'activité spécifique au secteur médico-social.....	21
3.3	Validation des démarches EPP.....	24
3.4	Activités au sein de la FORAP : relations avec les autres partenaires régionaux.....	24
3.5	La journée régionale 2013.....	26
3.5.1	Prix décernés.....	26
3.5.2	Bilan des questionnaires satisfaction.....	27
3.6	Les projets et études.....	28
3.6.1	HIGH 5s.....	28
3.6.2	RMM pluriprofessionnelle en médecine de ville.....	29
3.6.3	Etude D.I.S.C.O. (La Douleur Induite par les Soins lors des ponctions veineuses périphériques et le changement d'aiguille sur chambre implantable chez les patients adultes Cancéreux : impact d'une intervention multifacette).....	30
3.6.4	Etude E.S.P.R.I (Etude rétrospective des Sinistres pour la Prévention des Risques opératoires).....	31
3.6.5	Etude CS3 (Carnet de Soins et de Suivis Spécifiques).....	31
3.6.6	Etude EMSS (Equipe Mobile de Soins de Support Soins et Santé).....	32
3.6.7	Etude Consensus extraction de hanche.....	32
3.7	Actions de communication.....	33
3.7.1	La newsletter.....	33
3.7.2	Congrès et colloques.....	33
3.7.3	Promotion du CEPPRAL.....	33
4	LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014.....	35
4.1	Les prestations inter-établissements.....	35
4.1.1	Les groupes de travail.....	35
4.1.2	Formations inter-établissements.....	35
4.2	Les prestations intra-établissement.....	36
4.2.1	Les formations intra-établissement.....	36
4.2.2	L'accompagnement de projets sur mesure.....	36
4.2.3	L'accompagnement des démarches d'EPP.....	37
4.2.4	L'accompagnement à l'évaluation interne et la conduite d'une démarche qualité dans le secteur médico-social.....	37
4.3	Journée Régionale 2014.....	37
5	LES ANNEXES	38
5.1	Annexe 1 : Programme des activités 2013.....	38
5.2	Annexe 2 : Programme de la journée régionale 2013.....	64_Toc382816398
5.3	Annexe 4 : Programme des activités 2014.....	67

GLOSSAIRE

ARH :	Agence R égionale d' H ospitalisation
ARS :	Agence R égionale de S anté
CEPPRAL :	Coordination pour l' E valuation des P ratiques P rofessionnelles en santé en Rhône-Alpes
CISS-Rhône Alpes :	Collectif I nterassociatif S ur la S anté en Rhône-Alpes
CNFMC :	C onseils N ationaux de la F ormation M édicale C ontinue
DPC :	D éveloppement P rofessionnel C ontinu
EIG :	E vènement I ndésirable G rave
EPP :	E valuation des P ratiques P rofessionnelles
ESMS :	E tablishements et S tructures M édico- S ociaux
FORAP :	F édération des O rganismes R égionaux et territoriaux pour l' A mélioration des P ratiques et organisations en santé
HAS :	H aute A utorité de S anté
HCL :	H ospices C ivils de L yon
O-DPC :	O rganisme de D éveloppement P rofessionnel C ontinu
RMM :	R evue de M orbi- M ortalité
SRE :	S tructure R égionale d' E valuation
URML :	U nion R égionale des M édecins L ibéraux
URPS-RA :	U nion R égionale de P rofessions de S anté - R hône- A lpes

1 PRESENTATION DU CEPPRAL

1.1 La création, le statut juridique et les modalités de financement

En novembre 2004, la Haute Autorité de Santé (HAS) a organisé une journée de présentation de démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) en région Rhône-Alpes. Parallèlement, elle a lancé un appel d'offre pour financer la mise en place de démarches d'EPP dans 40 établissements de santé de la région et la création d'une structure régionale pour gérer cet appel d'offre.

Un groupe régional de professionnels, comprenant des médecins, des paramédicaux et directeurs d'établissement, des professionnels hospitaliers - exerçant en établissements de santé publics et privés - ou libéraux, en région Rhône-Alpes, ainsi que des chargés de mission de la HAS en région Rhône-Alpes et des représentants de l'ex Union Régionale des Médecins Libéraux de la région (URML-RA), s'est alors constitué pour répondre à ces attentes.

Ce groupe a créé une association loi 1901 pour l'accompagnement des établissements hospitaliers, dénommée « **Coordination pour l'Évaluation des Pratiques Professionnelles en santé en Rhône-ALpes** » (CEPPRAL), et en a défini les missions et la structuration.

L'assemblée générale constitutive de l'association CEPPRAL s'est tenue le 13 septembre 2005.

Le financement est assuré par les cotisations des adhérents, par des subventions pour des coordinations de projet de recherche et par le coût des prestations.

1.2 Les missions

Acteur de terrain au côté des établissements de santé, l'association CEPPRAL a été créée afin de déployer l'EPP et l'amélioration de la qualité dans la région Rhône-Alpes. Elle a été agréée en août 2006 par la HAS pour l'accompagnement des démarches d'EPP et en janvier 2008 par les Conseils Nationaux de la Formation Médicale Continue (CNFMC). En 2013, elle est devenue Organisme de DPC (O-DPC) habilité à dispenser des programmes de DPC jusqu'à évaluation.

A la demande des établissements de santé, elle a progressivement élargi son domaine de compétences à la sécurité des soins et la gestion des risques. En 2010, l'association CEPPRAL a étendu son activité au secteur médico-social et à la médecine de ville.

Les missions de l'association se déclinent en trois axes : formation, accompagnement méthodologique de projets et expertise.

Les professionnels concernés par ces actions sont les professionnels de santé impliqués dans des démarches d'EPP et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au sein des établissements de santé (médecins, paramédicaux, responsables qualité, directeurs essentiellement).

1.2.1 Formation

⇒ **Des interventions en CME ou en commission qualité** : information et sensibilisation des professionnels de santé à l'EPP, au DPC et à la démarche qualité et gestion des risques dans les établissements de santé et structures médico-sociales.

⇒ **Des formations inter-établissements** : formations regroupant des professionnels de plusieurs établissements/structures avec une approche concrète des méthodes d'évaluation et d'amélioration de la qualité. Reposant sur une pédagogie active (études de cas, exercices, retours d'expérience), elles permettent aux établissements/structures d'améliorer leurs pratiques et de répondre aux exigences institutionnelles (certification, décrets ministériels).

⇒ **Des formations au sein des établissements/structures (intra-établissement)** : formations élaborées « sur mesure », à la demande des établissements de santé et des structures médico-sociales, sur les thématiques de l'EPP et de l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

1.2.2 Accompagnement méthodologique de projets

⇒ **Accompagnement « sur mesure » de projets intra-établissements** : aide méthodologique et appui à la conduite des projets d'EPP ou pour tout projet concernant l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Il est réalisé au sein des établissements de santé et des structures médico-sociales.

⇒ **Accompagnement méthodologique inter-établissement**

- Groupes thématiques : groupes de partages d'expériences entre personnels de plusieurs établissements/structures. Au cours d'un cycle de plusieurs ateliers pratiques, les professionnels de santé élaborent des outils pour la mise en place de démarches d'EPP ou d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
- Groupes de travail : groupes de partages d'expérience au cours desquels les professionnels élaborent et testent un programme d'évaluation qui sera mis à disposition de tous les établissements adhérents de l'association.
- Suivi des établissements inclus dans des projets de recherche régionaux, nationaux ou internationaux coordonnés par l'association CEPPRAL

1.2.3 Expertise

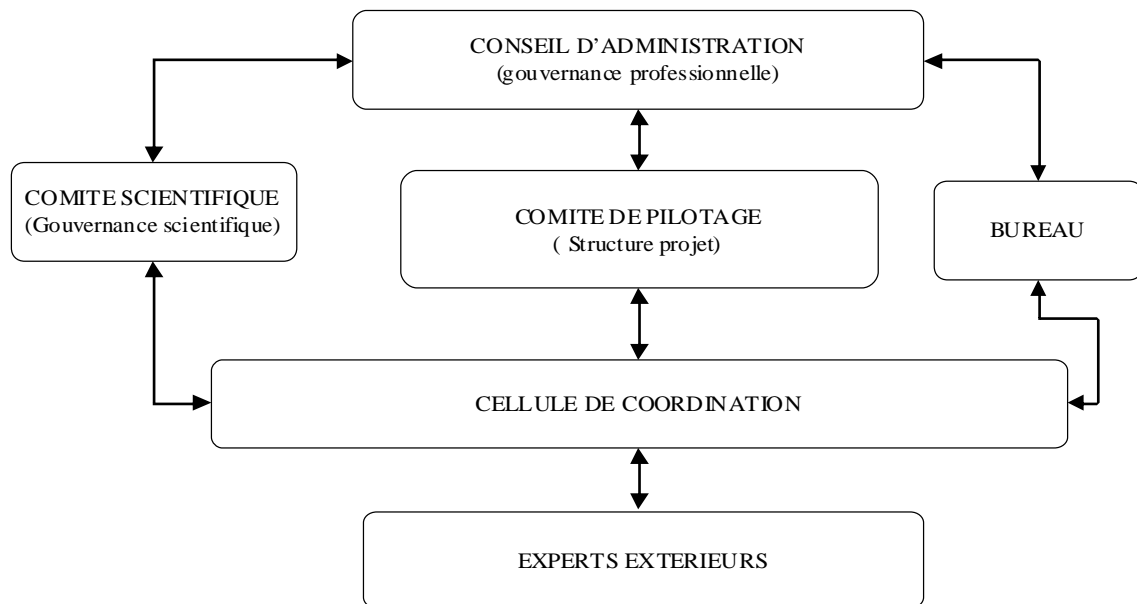
⇒ **Validation de démarches d'EPP** dans le cadre de l'obligation individuelle des médecins et du Développement Professionnel Continu (DPC).

1.3 Une organisation adaptée aux missions

Les différentes structures de l'association CEPPRAL permettent de coordonner le programme d'actions depuis son élaboration par le **Comité de Pilotage** (la structure projet) après avis du **Conseil Scientifique**.

Le **Conseil d'administration**, qui s'appuie sur le **bureau** et la **cellule de coordination**, s'assure de l'application de ce programme. Il convoque une fois par an l'**Assemblée Générale**.

Organigramme du CEPPRAL



1.3.1 Le conseil d'administration

L'Association est placée sous l'autorité d'un **Conseil d'Administration** renouvelable tous les 4 ans. Ce dernier a été renouvelé partiellement lors de l'assemblée générale du 17 octobre 2013. Il est composé de :

⇒ 5 représentants pour le Collège des Etablissements Publics de Santé, désignés parmi les présidents de CME, les directeurs et les professionnels de santé :

- Dr Amandine GRAIN, Pharmacien, CH Saint-Marcellin,
- Mme Nicole JEZEQUEL, Cadre supérieur de santé, CHS le Valmont, Montélerger, non candidate à sa succession en 2013,
- M Marc MOULAIRE, Ingénieur Risques et Qualité, GCS Helpam, Villeneuve de Berg,

- Mme Isabelle Danielou, Directrice des soins, de la qualité et de la gestion des risques, CH du Haut Bugey, Oyonnax, élue en 2013,
- Mme Geneviève Javet, Directeur, Centre Hospitalier Michel Perret, Tullins, élue en 2013,
- M Philippe Poussier, Directeur, EHPAD de Roybon, Roybon, élu en 2013.

Trois professionnels sont nommés suppléants lors de l'élection 2013 :

- Mme Malika Tahlaiti, Directeur, CH de Voiron, Voiron,
- Mme Laurence Minne, Directeur adjoint, CH Alpes Leman, Contamine sur Arve,
- M Christophe Ledez, Président de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques, CH de St Cyr au Mont d'Or, St Cyr au Mont d'Or.

⇒ 4 représentants pour le Collège des Etablissements de Santé Privés à Intérêt Collectif (ESPIC), désignés parmi les présidents de CME, les directeurs et les professionnels de santé :

- Mme Valérie BOCHARD, Responsable qualité, Clinique St Vincent de Paul, Bourgoin-Jallieu,
- Dr Philippe BACHET, Médecin, Hôpital St Joseph-St Luc, Lyon, non candidat à sa succession en 2013,
- Dr Agnès CAILLETTE-BEAUDOUIN, Médecin, Caly dial, Irigny,
- Mme Heidi GIOVACCHINI, Directeur, Centre Psychothérapeutique du Nord Dauphiné, Bourgoin-Jallieu.

⇒ 2 représentants pour le Collège des Etablissements de Santé Privés à But Lucratif, désignés parmi les présidents de CME, les directeurs et les professionnels de santé :

- M Pascal BOULANGIER, Responsable qualité, clinique Sancellemoz, Passy,
- Dr Jacques CATON, Chirurgien Clinique Emilie de Vialar, Lyon.

⇒ 3 représentants pour le Collège des Etablissements et Structures Médico-Sociaux, désignés parmi les présidents de CME, les directeurs et les professionnels de santé :

- Mme Catherine ALVAN, Directeur, ACPPA, Francheville,
- Mme Monique CROS, Directeur, EPSM de la Vallée d'Arve, La Roche^s/ Foron,
- Mme Christine GAYTE, Cadre de santé, Hôpital Elisée Charra, Lamastre.

⇒ 4 personnes qualifiées en méthodologie d'évaluation en santé, désignées par le Conseil d'Administration :

- Dr Dominique BEAUDOUIN, Médecin, CH de Chambéry,
- Pr Franck CHAUVIN, Médecin de santé publique, Institut de Cancérologie de la Loire, Saint Priest en Jarez,
- Pr Cyrille COLIN, Médecin de santé publique, Hospices Civils de Lyon,
- Pr Patrice FRANCOIS, Médecin de santé publique, CHU de Grenoble. Démissionnaire en 2013.

⇒ 4 représentants régionaux de la HAS, désignés par le coordonnateur régional des correspondants de la HAS :

- M Laurent BEAUMONT, Responsable qualité, Expert Visiteur HAS, Bron,
- Mme Nicole BERTINI, Cadre supérieur de santé, Expert Visiteur HAS, Bourg en Bresse,
- Dr Jean-Michel ORIOL, Médecin Généraliste, correspondant HAS, Septème,
- Dr Claude VACCA, Médecin, correspondant HAS, Lyon.

⇒ Des représentants des URPS (Unions Régionales des Professions de Santé) :

- Dr Jean STAGNARA, Médecin, URPS-Rhône-Alpes Médecins, Lyon.

Pour les professions paramédicales, les représentants sont en attente, en fonction de leurs élections propres.

⇒ Des représentants des associations d'usagers :

- - M Guy Legal, Vice président du CISS-RA, Lyon, élu en 2013.

Le conseil d'administration s'est réuni **2** fois au cours de l'année 2013 (mars et septembre).

Le Conseil d'Administration élit, en son sein, pour une durée de quatre ans renouvelables, **un Bureau**. Il a été renouvelé lors du conseil d'administration du 10 janvier 2011.

- Président : Pr Cyrille COLIN
- 1er Vice Président : Pr Patrice FRANÇOIS démissionnaire en 2013
- 2nd Vice Président : Pr Franck CHAUVIN

- Trésorier : Dr Jacques CATON
- Trésorier Adjoint : Dr Agnès CAILLETTE-BEAUDOIN
- Secrétaire : Dr Jean Michel ORIOL
- Membre associé : Mme Nicole BERTINI
- Membre associé : Dr Jean STAGNARA

Le conseil d'Administration a convoqué l'**Assemblée Générale** le 17 octobre 2013. Elle a approuvé les rapports moral et financier ainsi que les comptes.

1.3.2 Le conseil scientifique

Un conseil scientifique de l'association CEPPRAL a été constitué. Il est composé de 7 membres :

- Dr Marc BREMOND (URPS-médecins – 69 LYON)
- Pr Bernard BURNAND (UNIVERSITE DE LAUSANNE – SUISSE)
- Pr. Isabelle DURAND-ZALESKI (APHP – 94 CRETEIL)
- Dr Pierre DURIEUX (APHP – 75 PARIS)
- Dr Hervé MAISONNEUVE (ISCMM – 75 PARIS)
- Dr Philippe MICHEL (HCL – 69 LYON)
- Pr Vincent PIRIOU (CFAR – 69 LYON)

Ses missions sont de :

- valider le programme des actions (sur la méthodologie),
- aider à la définition de thématiques prioritaires,
- valider la démarche du CEPPRAL dans ses objectifs généraux et ses modalités de mise en place.

Le conseil scientifique s'est réuni le 16 septembre 2013. Il a validé le contenu des formations.

1.3.3 Le comité de pilotage

Ce comité a pour objectif d'élaborer le programme d'activités de l'association CEPPRAL :

- en tenant compte des attentes des professionnels des établissements de santé,
- en tenant compte des exigences institutionnelles et réglementaires,
- en intégrant le dispositif du DPC.

Le CEPPRAL a réuni le comité de pilotage 2 fois en janvier et mai 2013 afin de définir les axes de travail et les actions à développer en termes de qualité et de sécurité des soins.

1.3.4 La cellule de coordination

Une cellule opérationnelle de coordination a été mise en place en novembre 2005, sous la responsabilité du Président de l'association CEPPRAL.

Elle assure la mise en œuvre du programme d'activités et coordonne les interventions au sein des établissements de santé.

Cette cellule opérationnelle est composée de :

- un médecin coordonnateur, Mme Claire CHABLOZ, 1 ETP
- deux attachés de recherche clinique, Mme Karen FANGET, 1,0 ETP jusqu'au 30/04/2013, puis M Clément FEYT, 1,0 ETP, et Mme Flora BAGOUET, 1,0 ETP à partir du 02/09/2013.
- une chargée de mission EPP-Gestion des risques, Mme Perrine VAN STRAATEN, 0,8 ETP,
- une chargée de mission médico-social, Mme Sylvaine SEVEIGNES, 0,4 ETP,
- une assistante de gestion, Mme Céline LARRAT, 0,9 ETP, jusqu'au 18/03/2013 puis Mme Marie-Claude RIBES, 1 ETP
- deux Secrétaires : Mme Neziha BENSALÉM, 0,4ETP et Mme Isabelle GRIOT, 1ETP jusqu'au 15/03/2013 puis Mme Céline LARRAT, 0,9 ETP.

La cellule opérationnelle est abritée par les Hospices Civils de Lyon (HCL). Depuis le 01/07/2010, son adresse est 162, avenue Lacassagne, 7^{ème} étage, 69424 LYON cedex 03.

Une convention, liant l'association CEPPRAL et les HCL, spécifie les conditions de mise à disposition du personnel rémunéré par l'association et du local hébergeant la cellule de coordination.

1.3.5 Les experts extérieurs / régionaux

La cellule de coordination s'appuie sur des « Experts Régionaux » pour répondre aux demandes des établissements de santé et animer les formations et accompagnements. Ces

experts sont des médecins cliniciens, professionnels paramédicaux, qualitiens et médecins de santé publique formés à l'évaluation en santé.

Ils sont identifiés par le Bureau, en fonction de critères de niveau d'expertise.

1.3.6 La commission de validation

La commission s'appuie sur une procédure de validation élaborée par l'association CEPPRAL en regard des préconisations de la HAS.

Elle a pour objectif d'évaluer les démarches présentées au regard de critères définis, de rendre des conclusions sur la validation de la démarche et d'attester de l'engagement des médecins au regard de la loi du 13 août 2004 et du décret du 14 avril 2005.

Les membres de la commission s'engagent à ne pas intervenir lors de la validation de démarches auxquelles ils ont participé ou qu'ils ont élaborées ou accompagnées.

2 LES ADHERENTS

Les adhérents à l'association CEPPRAL sont les établissements de santé et structures sanitaires et/ou médico-sociaux, publics, privés ou ESPIC, de la région Rhône-Alpes.

Depuis 2006, **228** établissements de santé ou structures médico-sociales sont ou ont été adhérents à l'association CEPPRAL : **181** uniquement au titre de leur secteur sanitaire, **23** uniquement au titre de leur secteur médico-social et **24** pour les deux secteurs.

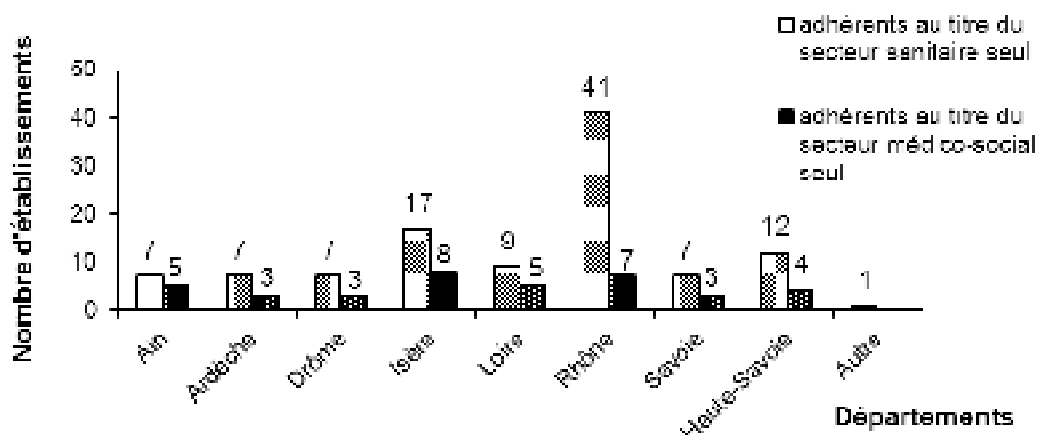
En 2013, **125** établissements ont adhéré à l'association CEPPRAL : **87** établissements uniquement au titre de leur secteur sanitaire, **17** uniquement au titre de leur secteur médico-social et **21** pour les deux secteurs. Soit un total de **108 adhésions** au secteur sanitaire (dont **3 nouvelles**) et **38 adhésions** au secteur médico-social (dont **24 nouvelles**).

*Pour rappel *adhésions au titre du secteur sanitaire : 91 adhésions en 2006, 121 adhésions en 2007, 113 adhésions en 2008, 135 adhésions en 2009, 114 adhésions en 2010, 111 adhésions en 2011, 114 adhésions en 2012.*

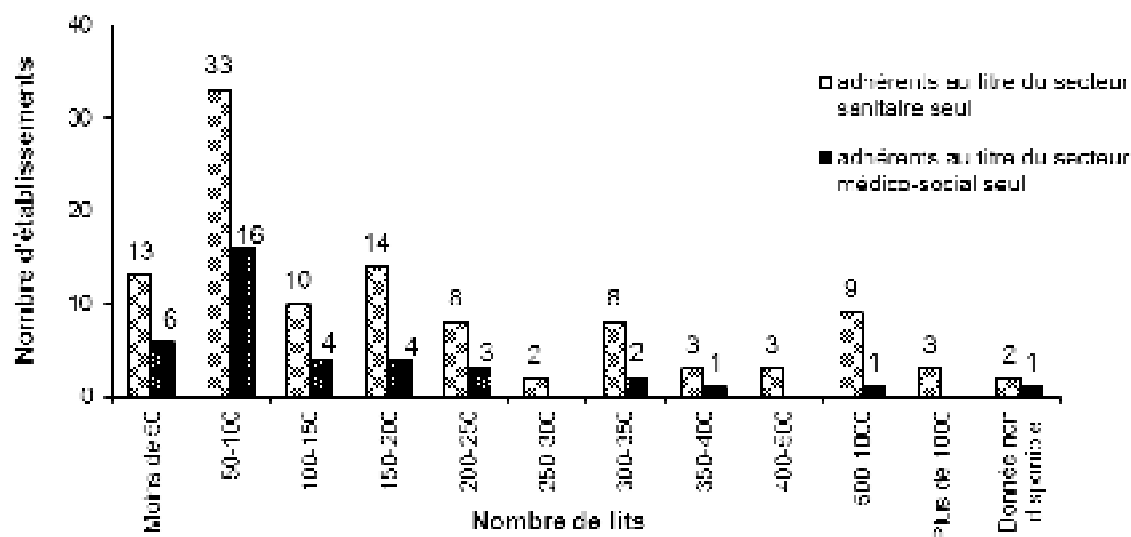
** adhésions au titre du secteur médico-social : 25 adhésions en 2012*

Les schémas qui suivent, illustrent la répartition des établissements et structures adhérents :

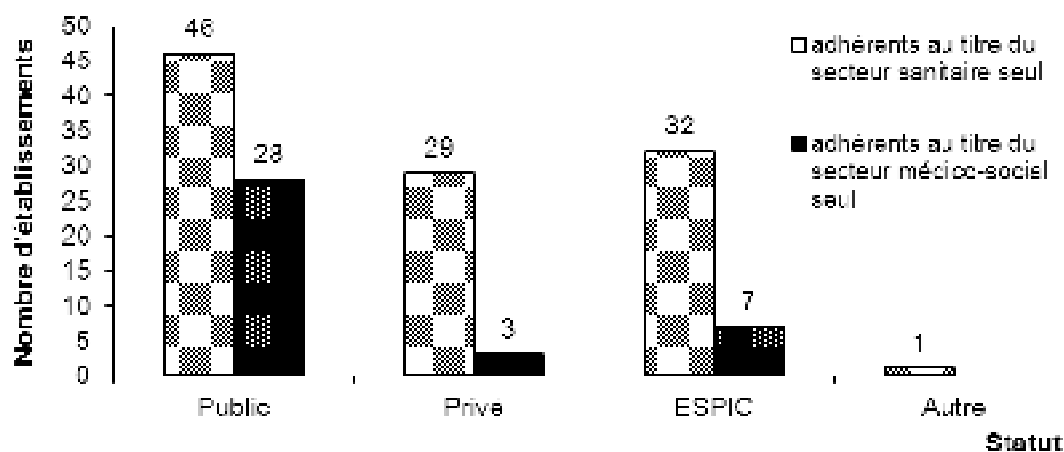
Répartition des établissements adhérents en 2013 selon leur département



Répartition des établissements adhérents en 2013 selon leur nombre de lits



Répartition des établissements adhérents en 2013 selon leur statut



3 BILAN DES ACTIONS 2013

Cf. annexe 1 : programme d'activité 2013

En 2013, les activités de formation, d'accompagnement méthodologique et de validation d'EPP de l'association CEPPRAL sont structurées en 3 catégories :

- les prestations inter-établissements,
- les prestations intra-établissement,
- la validation des démarches EPP.

En complément de ces trois activités, l'association CEPPRAL accompagne des établissements dans le cadre de projets d'études nationaux ou internationaux, organise une journée régionale de partage d'expérience et participe aux groupes de travail de la FORAP (Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques et organisations en santé)

3.1 Les prestations inter-établissements

3.1.1 Groupes Thématiques

En 2013, l'association CEPPRAL a réuni les établissements et structures sanitaires et médico-sociaux autour de **1 groupe thématique** dans un objectif de partage d'expériences et de synergie des actions. Ce groupe a mis en place des outils d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins sur le thème de **l'iatrogénie médicamenteuse**.

Ce groupe s'est réuni **4** fois sur l'année 2013 au rythme de 1 réunion par trimestre.

3.1.1.1 *Les participants*

Les groupes thématiques sont ouverts à tous les professionnels de santé des établissements et structures sanitaires et médico-sociaux adhérents souhaitant participer à une démarche d'EPP ou d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Un même professionnel peut participer à plusieurs thématiques.

En 2013, cette activité a réuni **5 professionnels de santé** différents (1 médecin, 1 pharmacien, 1 gestionnaire des risques et 2 IDE) de **2 établissements sanitaires** différents.

3.1.1.2 Animation des groupes thématiques régionaux

Les réunions sont animées par un référent expert en méthodologie et un référent expert clinicien membres des experts régionaux ou de la cellule de coordination.

Le principe des groupes thématiques, est d'apporter aux participants, par la mutualisation, les échanges et l'élaboration d'outils, les moyens nécessaires à la conduite de démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

3.1.1.3 Archivage des documents produits

Les documents/outils produits et partagés par les établissements participants à ces groupes de travail, sont centralisés au niveau de la cellule de coordination pour l'archivage et la diffusion aux établissements adhérents à l'association CEPPRAL via son site Internet.

Le tableau suivant recense les travaux réalisés en 2013 dans les différents groupes thématiques.

Groupe thématique	Documents/outils produits
Iatrogénie médicamenteuse	outils d'aide à la réalisation de la cartographie des risques médicamenteux

3.1.2 Les groupes de travail

En 2013, l'association CEPPRAL a mis en place pour la première fois **1 groupe de travail**. L'objectif était l'expérimentation de la méthode Shadowing, méthode développée aux Etats-Unis et dont l'objectif est d'améliorer l'expérience des patients au sein d'un établissement de santé sur un parcours de soins donné.

Le groupe de travail s'est réuni **3** fois sur une durée de 5 mois puis une **quatrième fois** 6 mois plus tard.

3.1.2.1 Les participants

Les groupes de travail sont ouverts à tous les professionnels de santé des établissements et structures sanitaires et médico-sociaux adhérents souhaitant partager leur expérience dans l'objectif de valider de nouvelles méthodes, nouveaux outils ou nouvelles organisations et

de les mettre à disposition à l'ensemble des professionnels des établissements adhérents à l'association CEPPRAL.

En 2013, le groupe de travail « shadowing » a réuni **21 professionnels de santé de 15 établissements sanitaires** différents : 9 responsables qualité, 3 cadres de santé, 6 directeurs, 2 médecins et 1 IDE.

3.1.2.2 Animation des groupes de travail

Le groupe de travail « shadowing » a été animé par le médecin coordonnateur du CEPPRAL et une stagiaire en master 2.

Après une première réunion de présentation de la méthode et des outils, les participants ont mis en œuvre la méthode au sein de leurs établissements. Une seconde réunion a permis un premier partage d'expérience et un retour sur les outils mis à disposition. La troisième réunion a été consacrée à un bilan. Une réunion de suivi a été organisée 6 mois plus tard.

3.1.2.3 Travail réalisé

Lors de cette expérimentation **54 patients** ont été suivis par **15 professionnels**. Les outils de la méthode américaine ont été adaptés au système de santé français : **4 questionnaires** ont été rédigés ainsi que **1 grille d'entretien**.

Un **guide méthodologique** a été rédigé.

Un **poster** a été présenté aux JIQHS 2013 (Journées internationales de la Qualité Hospitalière en Santé)

La méthode a remporté le prix du label « droits des usagers de la santé » accordé par l'ARS Rhône-Alpes.

A l'issue de l'expérimentation la méthode a été rebaptisée par les membres du groupe de travail « méthode AmPPatI » (**Amélioration du Parcours vécu par le Patient et son entourage par Immersion**).

3.1.3 Les formations inter-établissement

En 2013, l'association CEPPRAL a proposé **4 formations inter-établissement**, ce qui a représenté **15 journées** de formation.

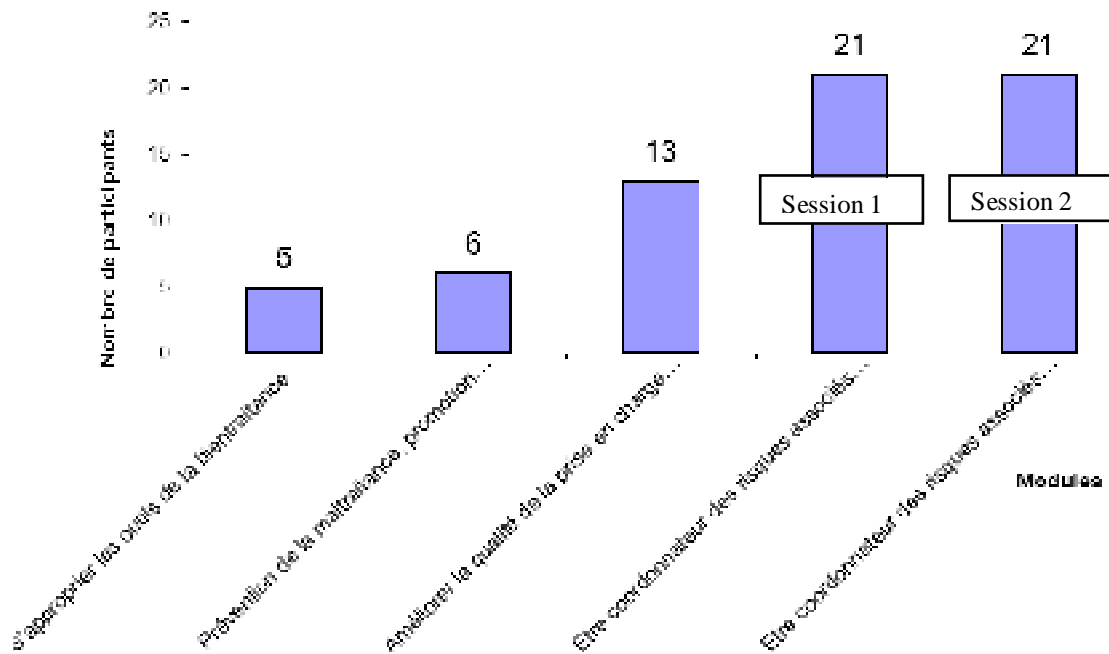
Intitulé de la formation	
S'approprier les outils de la bientraitance	1 journée
Prévention de la maltraitance, promotion de la bientraitance	2 journées
Améliorer la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé	2 journées
Etre coordonnateur des risques associés aux soins	5 journées 2 sessions

3.1.3.1 Participants

Les formations inter-établissements sont ouvertes à tous les professionnels des établissements et structures sanitaires et médico-sociaux désirant acquérir des compétences en évaluation en santé et dans les différentes méthodes d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

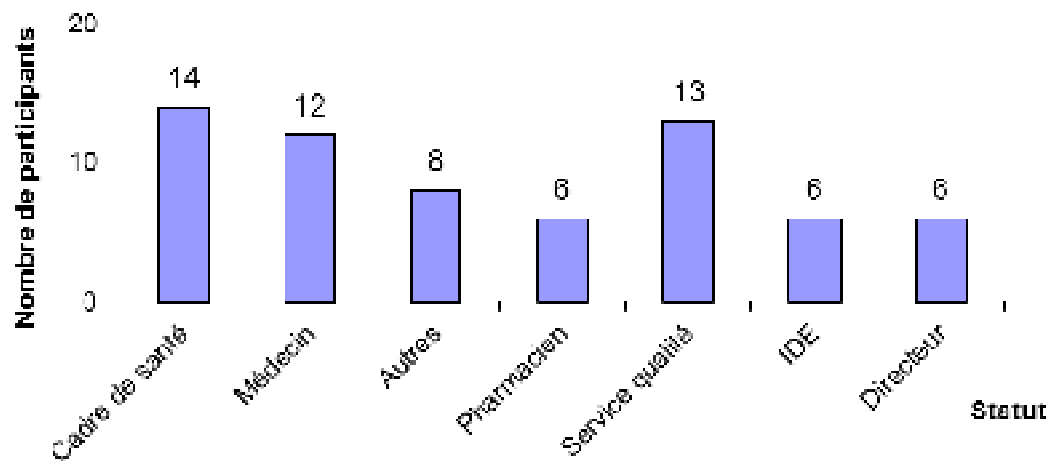
Au total **65 professionnels de santé** différents, issus de **40 établissements** différents, ont participé aux formations inter-établissements 2013 ; un professionnel pouvant assister à plusieurs modules au cours de l'année (cela concerne 1 professionnel en 2013). La répartition des participants pour chaque module est représentée dans le graphique ci-dessous.

Nombre de participants dans les différentes formations inter-établissements en 2013



La répartition des participants en fonction de leur statut est représentée dans le graphique ci-dessous.

Nombre de participants aux formations inter-établissements en 2013 en fonction de leur statut



3.1.3.2 Animation et organisation

Les formations inter-établissements ont été organisées à Lyon.

Elles sont animées par des experts régionaux de l'association CEPPRAL choisis en fonction de leurs compétences reconnues dans les domaines abordés.

Chaque formation est évaluée par les participants à partir d'un questionnaire. Les questionnaires sont analysés par la cellule de coordination qui transmet ensuite les conclusions à l'expert animateur.

3.2 Les prestations intra-établissement

3.2.1 Interventions en établissements de santé au titre du secteur sanitaire

L'association CEPPRAL propose aux établissements de santé :

- des actions d'information et de sensibilisation à l'EPP et à la démarche qualité dans les établissements de santé : interventions en CME, réunions d'informations,
- des formations intra-établissement ciblées sur les méthodes d'EPP et de qualité et de sécurité des soins,
- l'accompagnement « sur mesure » de projets conduits par les établissements dans le cadre de la certification et de l'obligation individuelle de DPC : accompagnement des démarches d'EPP, accompagnement de projets qualité/sécurité des soins, consultations méthodologiques.

3.2.1.1 Organisation

Les interventions en établissement se font à la demande des établissements. La proposition de l'association CEPPRAL est alors personnalisée.

Ces interventions font l'objet d'une convention de partenariat entre l'association et le directeur de l'établissement, fixant les modalités d'intervention et de rémunération.

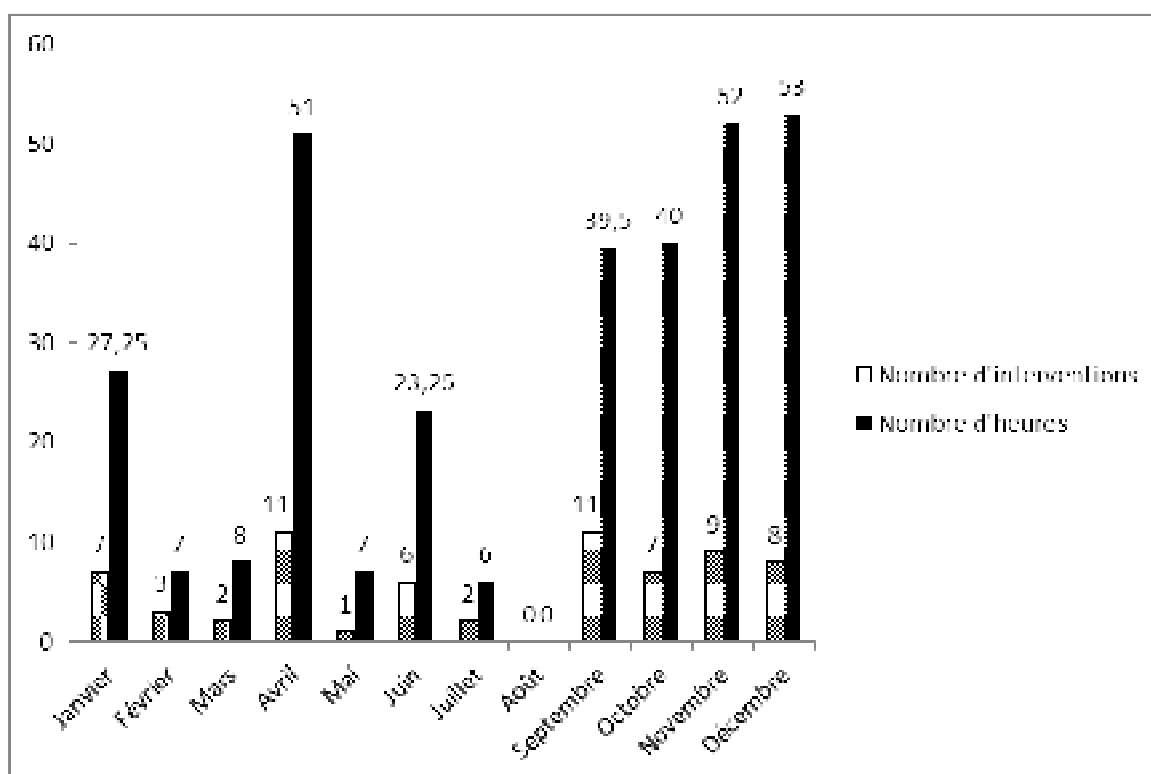
Les intervenants sont les experts régionaux de l'association CEPPRAL.

3.2.1.2 Activité

En 2013, l'association a réalisé **67** interventions dans **37** établissements, ce qui a représenté **314** heures de réunions :

- **3** actions d'information et de sensibilisation (3,5h) : CME et réunions d'informations,
- **29** formations in situ (169 h),
- **20** accompagnements de démarches EPP (82,5h) : suivi de **143 démarches** d'EPP,
- **15** accompagnements de projet qualité/sécurité des soins (59h) : certification V2010, bientraitance, groupe de travail sur les chutes, mise en place de RMM, définition de la politique EPP.

La répartition des interventions en fonction de la période de l'année est représentée dans le graphique ci-dessous.



3.2.2 L'activité spécifique au secteur médico-social

La cellule de coordination a initié en 2010, le développement de l'activité d'accompagnement pour le secteur médico-social. Un programme d'action a été élaboré en 2011, et les contacts institutionnels ont été pris pour l'ensemble des 8 départements. L'année 2012, a été consacrée principalement, au travail de prospection, à la formalisation du schéma d'accompagnement à l'évaluation interne des établissements, à la constitution de l'équipe spécifique d'experts ayant une expérience du secteur médico-social.

Le démarrage de l'activité a été conditionné par la finalisation de la convention avec le REQUAMS pour disposer de l'outil informatique. La convention de partenariat a été signée le 01/10/2012. L'année 2013 a vu la montée en charge des accompagnements, 18 Ehpad ont sollicité l'intervention du Ceppral.

3.2.2.1 La constitution de l'équipe mobile qualité

Une équipe de 7 experts a accompagné les établissements sur la base d'un appel à candidature auprès des adhérents du Ceppral. Deux réunions de travail et de formation des experts ont été réalisées (01/04/2013 et 19/12/2013), pour définir les modalités d'accompagnement, et d'utilisation du référentiel.

3.2.2.2 Les modalités de l'accompagnement à l'évaluation interne

La prestation d'accompagnement comprend :

- Une présence sur site de l'Equipe Mobile Qualité, un jour par mois, sur une période de 4 à 8 mois, afin de:
 - o Soutenir la réalisation d'une évaluation interne facilitée par des outils optimisés,
 - o Aider les professionnels dans la définition, le déploiement, le suivi et l'évaluation des actions d'amélioration regroupées dans un plan d'amélioration Qualité et Sécurité propre à chaque structure.
- L'intervention de l'Equipe Mobile Qualité garantit la dimension participative de la démarche. Comité de pilotage et groupes de travail sont constitués de manière à favoriser l'implication de l'ensemble du personnel. La démarche est personnalisée, ajustable en fonction des attentes et des besoins d'aide méthodologique.
- L'accès aux outils (plateforme internet du référentiel permettant l'enregistrement de la démarche et la réalisation du rapport),
- La formation et l'accompagnement à l'évaluation interne jusqu'à la finalisation du rapport d'évaluation interne.

3.2.2.3 L'activité

En 2013, **19** structures différentes ont bénéficié d'un accompagnement à l'évaluation interne. Pour certains celui-ci avait débuté fin 2012 et pour d'autres il se poursuit encore en 2014.

Parmi ces 19 structures nous avons accompagné :

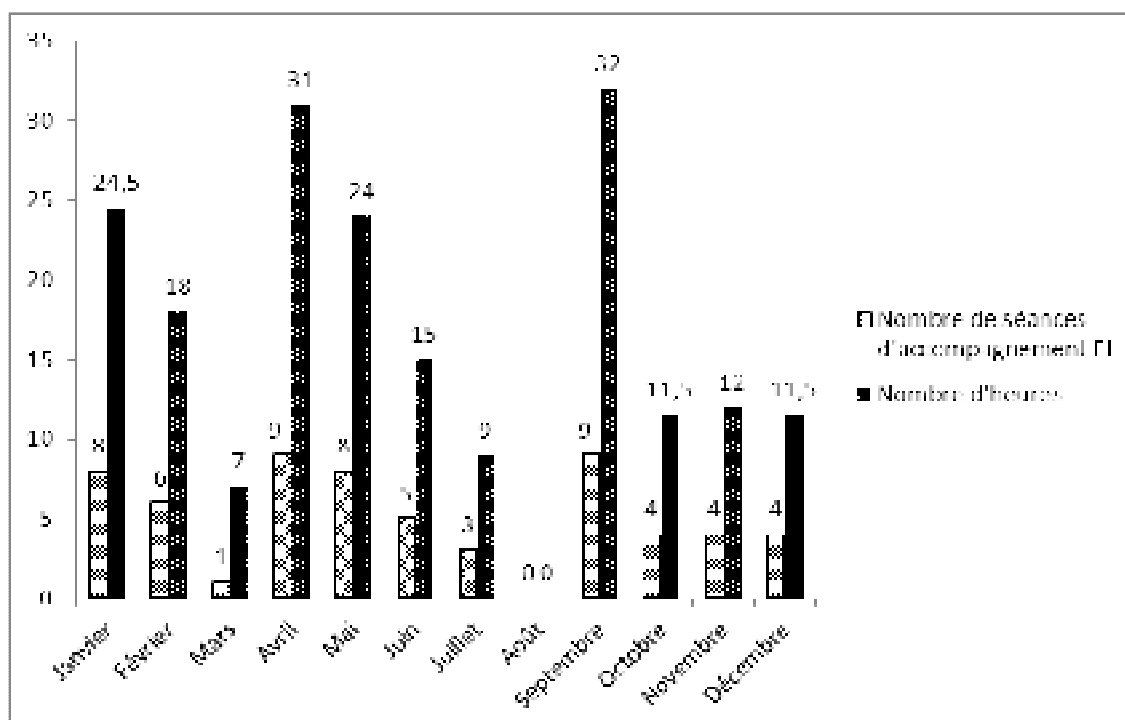
- **17** EHPAD
- **1** résidence pour adultes handicapés psychiques
- **1** regroupement de 7 SSIAD qui a utilisé un référentiel spécifique, a souhaité être accompagné pour la formalisation du rapport d'évaluation interne.
- **1** SSIAD

Un des EHPAD accompagné pour la démarche d'évaluation interne a souhaité poursuivre l'appui méthodologique pour la mise à jour de son projet d'établissement à partir des résultats de son autoévaluation.

Le statut juridique des établissements est réparti de la manière suivante :

- **13** établissements publics dont 9 établissements regroupés en 2 communautés de territoire.
- **4** établissements privés associatifs
- **1** établissement privé.

L'équipe a ainsi réalisé au cours de l'année **61** séances d'accompagnement pour un total de **195,5** heures.



3.3 Validation des démarches EPP

L'association CEPPRAL est un organisme agréé par la HAS pour la validation des démarches EPP engagées par les professionnels de santé.

A cette fin, l'association CEPPRAL a élaboré une procédure de validation : deux experts de la commission de validation sont nommés par la cellule de coordination et expertisent la démarche selon les critères élaborés pour chacune des méthodes EPP validées par la HAS. Ils rendent ensuite leurs conclusions sur la validité de la démarche. Les conclusions de l'expertise sont restituées au chef de projet par courrier. La cellule de coordination adresse alors au directeur une attestation de validation individuelle pour chaque professionnel impliqué dans la démarche validée.

En 2013, l'association CEPPRAL a

- - validé **4** démarches EPP
- - délivré **44** attestations de validation individuelles

3.4 Activités au sein de la FORAP : relations avec les autres partenaires régionaux

La FORAP est une association loi 1901 créée en juin 2007. Elle est née de la volonté commune des structures régionales d'évaluation (SRE) déjà existantes - CCECQA (Aquitaine), REQUA (Franche Comté), RSQ (Nord Pas de Calais), EVALOR (Lorraine), CEPPRAL (Rhône-Alpes) - de mutualiser leurs compétences en matière de qualité et de sécurité des soins. Depuis cinq autres structures ont rejoint l'association. : GREQUAU (Auvergne), Réseau QualiSanté (Loire Atlantique), RBNSQ (Basse Normandie), EPSILIM (Limousin) et, en 2013, CAPPS Bretagne (Bretagne).

Les principales missions de la FORAP sont de :

- représenter les structures régionales et territoriales adhérentes auprès des instances nationales,
- mutualiser les prestations et outils entre structures adhérentes,
- élaborer des outils communs pour le fonctionnement propre des structures adhérentes,
- proposer des activités concertées de recherche en qualité et sécurité des soins.

Au cours de l'année 2013, l'association CEPPRAL a participé à différents groupes de travail au sein de la FORAP :

⇒ **Groupes de travail internes à la FORAP**

- « Mutualisation des travaux entre structures » : 1 réunion en 2013.

Organisation de la mise en ligne des outils partagés par les structures sur le site de la FORAP.

- « Bientraitance » : 6 réunions en 2013.

- Promotion du guide FORAP-HAS "Promotion de la bientraitance" et des 7 outils associés sur le plan national et régional;
- Proposition d'aide aux établissements pour l'élaboration d'une politique de bientraitance,
- Construction et mise à disposition d'outils d'évaluation et de développement de la bientraitance.

- « Groupe de partage d'expérience sur la formation des Coordonnateurs de la Gestion des Risques en établissement » : 1 réunion en 2013.

Partage sur les modalités de formation mises en œuvre ou envisagées par les SRE pour les coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins

⇒ **Représentation dans des groupes de travail nationaux**

- Groupe de travail « HAS - Structures régionales d'évaluation » : 2 réunions en 2013 (30 avril, 12 novembre)

- Groupe de travail « HAS – Indicateur sur la tenue du dossier patient v2 (TDP2) » : 3 réunions en 2013 (18 avril, 4 juin, 3 juillet)

⇒ **Rencontres organisées avec des instances nationales**

- 2 rencontres de travail avec la HAS (30 avril, 12 novembre)

3.5 La journée régionale 2013

Cf. annexe 2 : programme de la journée régionale 2013

Le 17 octobre 2013, l'association CEPPRAL a organisé sa huitième journée régionale sur le thème « **Qualité et Sécurité des soins en région Rhône Alpes** » », à Lyon.

La collaboration, initiée en 2010, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Rhône-Alpes et la HAS a été reconduite. Cette manifestation, consacrée à la qualité et à la sécurité des soins en établissements de santé et en médecine de ville, s'est inscrite dans la continuité des journées régionales « Gestion des risques en établissements de santé » organisées précédemment par l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) Rhône-Alpes et des journées régionales « Qualité et Sécurité en santé » organisées par l'association CEPPRAL.

Pour la première fois en 2013, la journée a été ouverte aux professionnels du secteur médico-social.

Cette journée a remporté un vif succès. Ainsi **près de 500** médecins, pharmaciens, cadres de santé, infirmières, responsables qualité, directeurs sont venus partager des expériences et méthodes ayant porté leurs fruits dans les thématiques suivantes :

- La bientraitance des patients
- La bientraitance des soignants

3.5.1 Prix décernés

Des méthodes pertinentes pour l'amélioration de la qualité des soins ont ainsi été présentées et cinq d'entre elles ont reçu un prix de la qualité décerné par un jury de 9 membres (3 ARS, 3 HAS, 3 CEPPRAL), présidé par M Patrick Vandenberg (ARS) :

⇒ Prix de la qualité catégorie « établissement de santé » :

Sylvie MATYJASZCZYK – CH de Voiron *De l'éthique à la gestion des risques*

⇒ Prix de la qualité catégorie « structure médico-sociale » :

Anne-Laure LEFRANCOIS – EHPAD René Marion à ROYBON *Le travail en binôme : support d'une culture professionnelle bientraitante*

⇒ Prix de la qualité catégorie « poster » :

* Jean-Marc OLIVARES et collaborateurs – CH Sainte-Marie à Privas *Filières d'accès aux soins en centre médico-psychologique*

* Nicolas ROUSSON et collaborateurs – CHU Saint-Etienne *Exposition bientraitance dans le quotidien des équipes de soins en gériatrie et médecine interne du CHU de Saint-Etienne*

⇒ Prix de la qualité catégorie « constance dans l'innovation pour la qualité et la sécurité des soins » :

Agnès CAILLETTE-BEAUDOIN – Calydial *Pour l'ensemble de ses travaux*

3.5.2 Bilan des questionnaires satisfaction

273 questionnaires remplis soit un taux de retour de **59 %** (463 questionnaires distribués).

Points positifs

- **76%** des participants ont trouvé que la journée avait répondu à leurs attentes et au programme annoncé,
- **85%** des participants ont trouvé que l'équilibre entre les présentations et les discussions était satisfaisant,
- **87%** des participants ont été satisfaits de la session sur la bientraitance des patients
- **79%** des participants ont été satisfaits de la session sur la bientraitance des soignants
- **97 %** des personnes interrogées ont apprécié l'organisation générale de la journée

Points à améliorer

- La qualité et la quantité de la restauration
- La durée des échanges avec la salle pour chaque intervention
- 15% des répondants aimeraient des retours d'expérience venant du terrain afin de pouvoir les reproduire dans leurs établissements

3.6 Les projets et études

3.6.1 HIGH 5s : « La prévention des erreurs de site et de procédure en chirurgie »

Début 2009 : – fin prévue : 2015

Il s'agit d'un projet international initié par l'OMS et porté au niveau national par la HAS. L'association CEPPRAL est chargée de l'accompagnement des 8 établissements participants.

En 2013, l'association CEPPRAL a poursuivi son accompagnement des établissements participant au projet :

- Suivi des établissements à la fréquence d'une réunion téléphonique par mois : **61 réunions** ont eu lieu cours de l'année 2013.
- Co-visite CEPPRAL/HAS au sein de chaque établissement une fois par an. **7 visites** ont été réalisées en 2013.
- Support quotidien aux établissements par mail ou par téléphone.

L'association CEPPRAL a poursuivi le recueil des données nécessaires à l'évaluation du projet High 5s :

- Veille de la qualité des données saisies sur le site High 5s. Un contrôle mensuel est organisé pour chaque établissement et les résultats présentés lors des points mensuels téléphoniques de suivi.
- Accompagnement des coordonnateurs du projet de chaque établissement pour le remplissage semestriel du questionnaire d'implémentation (2 mises à jour en 2013).
- Recueil d'« histoires à succès » (erreurs interceptées grâce à la check-list High 5s) auprès des professionnels afin de dresser une carte de la survenue et de l'interception des erreurs.

L'association CEPPRAL participe aux réunions nationales et internationales :

- 2 réunions du comité de retour et partage d'expériences ont été co-organisées avec la HAS à Paris le 28 mai et le 25 novembre 2013, réunissant 15 à 20 professionnels membres des établissements participant, le CEPPRAL et la HAS.

- Participation aux réunions internationales biannuelles : 6 et 7 mai 2013 (Washington), 21 et 22 octobre 2013 (Bordeaux) ; ainsi qu'aux réunions téléphoniques du « steering committee » une fois par mois.

L'association CEPPRAL contribue au développement d'outils High 5s pour aider les établissements à mettre en œuvre le projet :

- elle a construit une plateforme web de visualisation des résultats de chaque établissement et de partage de documents. L'accès à cette plateforme est proposé à tous les professionnels impliqués dans le projet High 5s et permet de visualiser leurs résultats sous forme de graphiques téléchargeables (indicateurs + mesure de la traçabilité).
- Elle produit régulièrement un bulletin d'information sur l'avancement du projet High 5s et les résultats des établissements, avec des témoignages de professionnels : **3** sont parus en 2013.

3.6.2 RMM pluriprofessionnelle en médecine de ville

Début : 2011 – fin prévue 2013

Il existe une mouvance nationale autour de la sécurité des soins depuis la fin des années 90. En mars 2010, l'association CEPPRAL a rencontré la HAS pour renforcer les liens HAS - SRE, notamment autour de la sécurité des soins en médecine de ville. Un groupe de travail méthodologique régional sur ce thème est alors confié au Dr Jean-Michel Oriol. La HAS a choisi comme axe de travail les RMM (Revue de Morbi-Mortalité) pluriprofessionnelles en médecine de ville.

Une convention a été signée en 2011 entre l'association CEPPRAL et la HAS afin de mener une expérimentation de 2 ans sur cette thématique. Le but est de tester la faisabilité, l'acceptabilité et l'utilité de ce type de RMM ainsi que de finaliser les outils méthodologiques (règlement intérieur, grille d'analyse des cas, grille d'évaluation de ces RMM).

Activité 2013 :

- Rédaction du bilan de l'expérimentation au 1^{er} semestre
- Poursuite des travaux pour accentuer la maturité des groupes :
 - le groupe de travail s'est réuni **4** fois en 2013. Il est composé de médecins libéraux, de pharmaciens, de kinésithérapeutes, d'infirmiers libéraux, de prestataires. Le groupe a étudié 7 cas cliniques, en moyenne entre 2 et 4 par réunion.
- Production d'un rapport de l'expérimentation, disponible sur le site de la HAS, dans lequel sont présentés entre autres 8 points clé qui permettent d'accompagner les professionnels désireux de mettre en œuvre cette démarche et de promouvoir une culture de sécurité dans le secteur ambulatoire.
- Mise en place d'une RMM ville-hôpital sur le bassin de Vienne

3.6.3 Etude D.I.S.C.O. (La Douleur Induite par les Soins lors des ponctions veineuses périphériques et le changement d'aiguille sur chambre implantable chez les patients adultes Cancéreux : impact d'une intervention multifacette)

Début 2012 – fin étude qualitative : 2013

Ce projet de recherche mixte (qualitatif et quantitatif) a pour objectif principal de diminuer la douleur induite lors des ponctions veineuses périphériques et du changement d'aiguille sur chambre implantable chez les patients adultes cancéreux par la modification des pratiques des professionnelles. Les objectifs secondaires sont de décrire les pratiques de prévention de la douleur par les professionnels lors de ces gestes et les représentations auxquelles elles sont liées à travers une enquête qualitative préliminaire et de mesurer l'évolution des pratiques de prévention de la douleur avant/après une intervention.

En 2013 l'analyse des entretiens qualitatifs a été finalisée et un article est en cours de soumission.

3.6.4 Etude E.S.P.R.I (Etude rétrospective des Sinistres pour la Prévention des Risques opératoires)

Début : 2011 – fin prévue : 2015

L'objectif de cette étude rétrospective sur les données assurantielles, menée en collaboration avec l'assureur S.H.A.M., est de montrer que l'utilisation de la check-list chirurgicale intégrée (utilisée dans le projet HIGH 5s) permet de diminuer le nombre d'évènements indésirables graves (EIG) en chirurgie en évitant la survenue des facteurs contributifs.

Activité 2013 :

- Recueil et contrôle qualité des données.

3.6.5 Etude CS3 (Carnet de Soins et de Suivis Spécifiques)

Début 2013 – fin : 2013

Le CS3 est un projet de développement d'un carnet informatisé unique centralisé pour le suivi des enfants en situation de handicap mis en place par le R4P (Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône-Alpes). L'association CEPPRAL est en charge de l'évaluation de ce carnet. Deux études sont prévues : une étude « avant » et une étude « après » la diffusion de ce carnet.

Activité 2013 :

- Déclarations réglementaires : CNIL et CPP
- Réalisation de l'étude « avant » : évaluation de la faisabilité et de l'efficacité.

L'association CEPPRAL a conçu et mis en place deux questionnaires, le premier destiné aux familles et le second aux professionnels. Tous les professionnels ont également été contactés pour des entretiens téléphoniques ainsi que les familles ayant répondu au questionnaire.

- Réalisation des analyses sur les données des questionnaires envoyés et rédaction d'un rapport d'étude ainsi que d'un diaporama pour les professionnels du R4P.

3.6.6 Etude EMSS (Equipe Mobile de Soins de Support Soins et Santé)

Début : 2013 – fin 2013

L'Equipe Mobile de Soins de Support a été mis en place par l'association Soins et Santé en octobre 2012. Elle prend en charge les patients, leur entourage et les professionnels rencontrant des difficultés lors de la prise en charge au domicile de patients en situation de santé complexe évolutive. Soins et Santé a sollicité l'association CEPPRAL pour réaliser une évaluation du fonctionnement et de l'impact de l'EMSS.

Ce travail avait trois objectifs :

- décrire le fonctionnement de l'EMSS,
- évaluer les difficultés rencontrées par les professionnels de santé sans l'intervention de l'EMSS,
- évaluer l'impact de l'intervention de l'EMSS.

Cette évaluation a eu lieu entre avril et octobre 2013. Quatre rendez-vous avec l'équipe de l'EMSS ont été nécessaires.

Activité 2013 :

- Réalisation d'un état des lieux par envoi de questionnaires aux professionnels libéraux et hospitaliers,
- Evaluation du fonctionnement de la structure à travers un audit et des entretiens avec les professionnels de l'équipe de l'EMSS
- Evaluation de l'impact de la structure à travers des questionnaires destinés aux professionnels et aux patients auprès desquels intervient l'EMSS.
- Rédaction du rapport d'évaluation de la structure

3.6.7 Etude Consensus « Excentration de hanche chez l'enfant avec paralysie cérébrale spastique » Prévention et traitement

Début 2013 – fin prévue 2014

Ce projet d'élaboration de recommandations de bonne pratique sur l'excentration de hanche chez l'enfant, par consensus formalisé (méthode HAS) est à l'initiative du R4P (Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône-Alpes).

Le CEPPRAL a été sollicité pour son support méthodologique dans la réalisation de la méthode.

Ce projet a été initié en novembre 2013. Une première réunion a eu lieu le 19 novembre 2013 avec les membres du comité de pilotage du R4P.

Ce projet est en cours, la prochaine réunion aura lieu le 30 janvier 2014.

3.7 Actions de communication

3.7.1 La newsletter

En 2013 **8 newsletters** sont parues (janvier, février, mars, mai, juillet-août, septembre, novembre et décembre 2013).

En complément du site Internet, ces newsletters permettent à l'association CEPPRAL

- de tenir informés les établissements et structures adhérents de l'avancée des différentes actions menées par le CEPPRAL sur les champs de la qualité et de la sécurité des soins,
- d'informer les établissements de la région des nouveautés et des actualités des thématiques de la qualité, de la gestion des risques, de la certification des établissements de santé, des évaluations médico-sociales et de l'EPP et du DPC.

3.7.2 Congrès et colloques

- 4ème Journée Nationale de la FORAP, 4 juillet 2013, Paris
- Journée de Prévention du Risque Infectieux Rhône-Alpes en FAM MAS et IME, 17 octobre 2013.

L'association CEPPRAL a présenté un état des lieux sur le thème « Sécurisation de la prise en charge des résidents »

- Journées Internationales de la Qualité Hospitalière en Santé les 25 et 26 novembre 2013 à Paris

L'association CEPPRAL a présenté le travail du groupe de travail « Shadowing » : poster et participation à un atelier sur l'expérience patient.

- Séminaire sur le marquage opératoire, HAS, 25 novembre 2013

3.7.3 Promotion du CEPPRAL

Plusieurs rencontres avec les fédérations, l'Agence Régionale de Santé ou des associations ont été organisées en 2013 afin de présenter le CEPPRAL et ses activités, notamment pour le secteur médico-social.

- 24/01/2013 : rencontre avec Mme Gama, présidente FHP Rhône-Alpes,
- 29/01/2013 : rencontre avec Mme Montégu, déléguée régionale FEHAP Rhône-Alpes,
- 01/02/2013 : rencontre avec le docteur Vermorel, directeur adjoint de la direction handicap et grand âge ARS Rhône-Alpes,
- 03/04/2013 : rencontre avec Mme Vigné, directrice de la direction de l'efficience et de l'offre de soins ARS Rhône-Alpes,
- 02/10/2013 : rencontre avec M Gjosten, Responsable du service Performance des établissements de santé ARS Rhône-Alpes,
- 29/11/2013 : participation à une réunion de l'association des Directeurs de l'Isère.

4 LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014

Cf. annexe 3 : programme d'activités 2014

L'association CEPPRAL poursuit son orientation dans les champs de la qualité et de la sécurité des soins.

Les activités de formation et d'accompagnement méthodologiques de l'association CEPPRAL seront structurées en 2 catégories :

- **les prestations inter-établissements** : groupes de travail et formations inter-établissements.
- **les prestations intra-établissements** : formations intra-établissement, accompagnement de projet sur mesure, des démarches d'EPP, de l'évaluation interne.

4.1 Les prestations inter-établissements

4.1.1 Les groupes de travail

L'association CEPPRAL propose à des professionnels de plusieurs établissements de se réunir autour d'une thématique afin d'élaborer et de tester un programme d'évaluation qui sera à terme mis à disposition de tous les établissements de la région.

Quatre thématiques sont retenues pour 2014 :

- la méthode AmPPatI dans le secteur médico-social,
- la dispensation nominative en SSR,
- la cartographie des risques spécifique au secteur médico-social,
- le processus de la prise en charge au bloc opératoire.

4.1.2 Formations inter-établissements

Les formations inter-établissement seront au nombre de 10.

- Etre coordonnateur des risques associés aux soins dans un établissement de santé (5 jours – 2 sessions)
- Les comités de retour d'expérience (1 jour – 4 sessions)
- La gestion des risques associés aux soins (3 jours)

- Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé (2 jours)
- EPP/DPC, certification (4 jours)
- Prévention de la maltraitance, promotion de la bientraitance (2 jours)
- La méthode AmPPatI (1 jour)
- Conduire une démarche qualité dans le secteur médico-social (1 jour)
- Sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement médico-social (1 jour)
- La certification V2014 (1 jour)

4.2 Les prestations intra-établissement

4.2.1 Les formations intra-établissement

En 2014, toutes les formations inter-établissements pourront être effectuées sur le site des établissements et structures sanitaires et médico-sociaux qui le souhaitent. Elles seront alors adaptées sur le plan du contenu et de la durée à la demande de l'établissement.

4.2.2 L'accompagnement de projets sur mesure

L'association CEPPRAL accompagnera, sur demande, les établissements et structures sanitaires et médico-sociaux lors de la mise en place de projets concernant l'amélioration de la qualité des soins ou la gestion des risques. Les modalités de ce type d'accompagnement seront définies avec chaque établissement.

Certaines formations ou groupes thématiques pourront être déclinées en accompagnement de projets sur mesure : gestion des risques associés aux soins, EPP/DPC, comités de retour d'expérience, certification V2014.

Il sera aussi proposé aux établissements :

- La mesure de la culture de sécurité,
- Des évaluations à blanc : ex : visite de risques du bloc, audit observationnel de la check-list, Crew Resource Management (CRM)

4.2.3 L'accompagnement des démarches d'EPP

Cette activité est poursuivie : l'association CEPPRAL accompagnera les groupes de travail EPP dans les établissements.

4.2.4 L'accompagnement à l'évaluation interne et la conduite d'une démarche qualité dans le secteur médico-social

La majeure partie des établissements, doit finaliser leur évaluation interne au 3 janvier 2014. En 2014, l'activité devrait permettre de finir d'accompagner les établissements déjà engagés en 2013 (4 EHPAD et 1 SSIAD).

De nouvelles pistes de travail, sont envisagées, notamment la mise à jour du projet d'établissement, et la préparation à l'évaluation externe en fonction des besoins des établissements.

4.3 Journée Régionale 2014

Il est prévu que la journée régionale 2014 soit à nouveau co-organisée par le CEPPRAL, la HAS et l'ARS Rhône-Alpes. Le thème général sera le même que les années précédentes « Qualité et Sécurité des soins en région Rhône Alpes » et s'articulera autour de 2 axes :

- Sécuriser la prise en charge médicamenteuse
- Améliorer la qualité et la sécurité en santé en équipe

Cette journée aura lieu à Lyon le **20 novembre 2014 à Lyon.**

5.1 Annexe 1 : Programme des activités 2013



CEPPRAL

Qualité et Sécurité en Santé



Qualité

Conseil DPC

Partage d'expériences Méthode

Formation Appui Accompagnement

Diagnostic

Validation

Sécurité

PROGRAMME 2013



CEPPRAL

Qualité et Sécurité en Santé

structure reconnue

Une

Agrément HAS

Agréé par la Haute Autorité de Santé depuis août 2006, le CEPPRAL propose un accompagnement des démarches qualité et de sécurité des soins pour les professionnels des établissements de la région Rhône-Alpes.



Agrément FMC

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le CEPPRAL est agréé par les Conseils Nationaux de la Formation Médicale Continue pour la formation médicale continue.

CNFCM

Conseils Nationaux de la
Formation Médicale Continue

Activités

Les prestations inter-établissements : l'accent est mis sur le partage d'expérience

Les prestations inter-établissements réunissent des professionnels de différentes structures afin de favoriser les échanges d'expérience sur des thématiques d'actualité autour de la qualité des soins ou de la gestion des risques.

Des formations inter-établissements

Permettant une approche concrète des méthodes d'évaluation et d'amélioration de la qualité avec mise en pratique des connaissances et du savoir, les formations inter-établissements reposent essentiellement sur des études de cas, des exercices et des retours d'expérience.

Des groupes thématiques de partage d'expérience

Les professionnels de différents établissements partagent leur expérience sur une thématique au cours d'un cycle d'ateliers pratiques. Ces échanges, en présence d'experts du CEPPRAL, aboutissent à l'élaboration d'outils pour la mise en place de démarches d'évaluation des pratiques professionnelles et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dans les établissements.

Des groupes de travail

Nouveau !

Le CEPPRAL propose à des professionnels d'établissements différents de se réunir autour d'une thématique afin d'élaborer et de tester un programme d'évaluation (évaluation, mise en place d'actions d'amélioration et suivi de celles-ci) qui sera à terme mis à disposition de tous les établissements de la région.

Les prestations intra-établissement : l'accent est mis sur vos besoins

Construites « sur mesure », les prestations intra-établissement sont réalisées à la demande des établissements de santé. Nombre de participants, durée de la prestation et lieu du déroulement sont définis avec les professionnels de l'établissement de santé demandeur. A l'issue d'un premier contact définissant vos besoins, une proposition d'intervention est élaborée et validée avant signature d'une convention de partenariat.

Ainsi, nous vous proposons :

Des formations intra-établissement

Certaines de nos formations inter-établissements peuvent être réalisées directement au sein de votre structure. Ensemble nous adaptons le contenu à vos besoins.

Des accompagnements de projets « sur mesure »

Vous avez un projet interne à votre établissement concernant l'amélioration de la qualité des soins ou la gestion des risques, le CEPPRAL peut vous apporter une aide méthodologique.

Un certain nombre de projets vous sont proposés dans le programme, mais vous pouvez également nous solliciter sur d'autres thématiques.

Des accompagnements à la conduite de démarches d'évaluation des pratiques professionnelles

Le CEPPRAL vous apporte une aide méthodologique et un appui à la conduite de vos projets d'évaluation des pratiques professionnelles.

Des programmes d'accompagnement

Par la réalisation d'un diagnostic, la mise en place d'actions et la mesure de résultats avec des outils spécifiques, vous pourrez vous comparer avec les autres structures engagées dans le même programme.

La validation des démarches d'EPP

Dans le cadre de l'obligation individuelle des médecins et du DPC, le CEPPRAL est habilité à valider les démarches d'Evaluation des Pratiques Professionnelles.

Liste des prestations par thème

Thématique	Prestation proposée	Pages
<i>Expérience patient</i>		
Le « Shadowing »	Groupe de travail	6
Les soins palliatifs - La prise en charge et les droits des patients en fin de vie	Groupe Thématique	6
<i>Généralités</i>		
Se préparer à la certification	Projet sur mesure	7
Identifier les évènements indésirables liés aux soins – Analyser leurs causes	Formation INTRA	8
Gestion des Evènements Indésirables Graves (EIG)	Groupe Thématique Projet sur mesure	8
Etre coordonnateur des risques associés aux soins dans un établissement de santé	Formation INTER	9
Mesurer et améliorer la culture de sécurité dans son établissement	Programme d'accompagnement	10
Annoncer un dommage associé aux soins	Formation INTRA	10
Organiser le soutien aux professionnels après un dommage associé aux soins	Groupe Thématique	11
La prévention des erreurs d'identité dans les établissements de santé	Programme d'accompagnement	11
<i>Bienveillance</i>		
Prévention de la maltraitance, promotion de la bienveillance	Formation INTER Formation INTRA	12
Déployer une démarche de bienveillance	Groupe thématique	13
La prise en charge de la douleur	Groupe thématique	13
S'approprier les outils bienveillance	Formation INTER Formation INTRA	14
<i>Prise en charge médicamenteuse</i>		
Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé	Formation INTER	15
Prévenir l'iatrogénie médicamenteuse	Groupe thématique	16
La dispensation nominative	Groupe de travail	16
<i>Bloc opératoire</i>		
Visite de risques au bloc opératoire	Projet sur mesure	17
Audit organisationnel : la check-list au bloc	Projet sur mesure	17
Le Crew Ressource Management (CRM)	Projet sur mesure	18
<i>Evaluation des pratiques professionnelles</i>		
Acquérir les méthodologies de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)	Formation INTRA	19
Elaboration et management de la politique de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)	Projet sur mesure	19
Mettre en place et mener des démarches d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)	Accompagnement EPP	20
Partage d'expérience sur la méthodologie et les projets d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)	Groupe thématique	20
Evaluation des pratiques à l'aide de l'audit clinique et de la revue de pertinence des soins	Formation INTRA	21
Mettre en place une revue de morbi-mortalité (RMM) au sein de son établissement	Formation INTRA	22
Elaborer un chemin clinique	Formation INTRA	22
Les indicateurs de performance hospitalière – Mesurer la qualité grâce au PMSI	Formation INTRA	23
Indicateurs de qualité et de sécurité des soins	Groupe Thématique	23
<i>Médico-social</i>		
Réaliser son évaluation interne Se préparer à l'évaluation externe	Programme d'accompagnement	24

Le « shadowing »

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Le « Shadowing » est un outil pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins développé aux Etats-Unis (université de Pittsburgh). La méthode est une observation directe, réalisée par un tiers, des faits et du ressenti du patient et de sa famille à des étapes clés de la prise en charge (attente avant une consultation, hospitalisation, admission ...).

Cette évaluation de l'existant, qui prend en compte le point de vue du patient et de sa famille, s'inscrit dans la lignée des nouvelles méthodes qui vont être mises en place pour les prochaines visites de certification (patient traceur...). Le « Shadowing » permet de mettre en place des améliorations qui ont un impact direct sur l'expérience du patient au cours de son parcours de soins.

Ce groupe de travail a comme objectif

- d'adapter la méthode du « shadowing » au système de santé français
- de créer un programme d'accompagnement pour les établissements hospitaliers de la région.

Ce travail pourra faire l'objet d'une publication.



Nouveau !

GROUPE DE TRAVAIL

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment médecins, cadres, IDE, aides-soignants, responsables qualité, directeurs.

Dates :

Réunion d'information en février, puis cycle de travail sur 6 mois.

Les soins palliatifs -

La prise en charge et les droits des patients en fin de vie



→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Ouvert aux structures sanitaires et médico-sociales, le groupe thématique permet, à travers le partage d'expériences et l'aide des animateurs, d'élaborer et mettre en place des outils d'amélioration de la prise en charge et du respect des droits des patients en fin de vie

L'information aux patients et à sa famille

- les obligations
- l'organisation en interne

La démarche éthique

- l'organisation
- les outils

GROUPE THEMATIQUE

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux.

Dates :

3 réunions de 3h sur l'année. Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros par an, participation limitée à 2 professionnels.

Se préparer à la certification

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

PROJET SUR MESURE

S'approprier les spécificités de la V2010

- *Généralités :*
 - V2010 : ses grandes lignes et les nouveautés par rapport à la V2007
 - *Le manuel :*
- Structure générale
- Les nouvelles thématiques : bien-être et développement durable
- Définition et exigences liées aux Pratiques Exigibles Prioritaires (PEP) et aux indicateurs (IND)
 - *La mise en œuvre des EPP et de la gestion des risques*

Savoir anticiper les aspects pratiques dans la V2010

Le CEPPRAL vous apporte ses compétences pour compléter les documents officiels

- Fiche interface HAS - ARS
- Autoévaluation : grilles et tableaux de bord. Système de notation.
- Interface SARA : inscription
- Visite de certification : organisation
- Après-visite : décision de la HAS, procédures contradictoires, mesures de suivi
- Gestion des éléments de preuve
- Gestion des PEP : accompagnement des groupes de travail

Evaluer son niveau de préparation à la V2010

- Organisation d'une autoévaluation à blanc et/ou d'une visite à blanc
- Réflexion sur les actions d'amélioration à mener
- Formations sur-mesure d'après les résultats de l'auto-évaluation à blanc

Identifier les évènements indésirables liés aux soins - Analyser leurs causes



→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Définir le concept d'évènements indésirables

- Enjeux de la sécurité des soins et de l'amélioration de la qualité
- Définitions des termes : risque iatrogène, évènements indésirables en santé évènements porteurs de risque, presque accident

Présenter les méthodes d'identification des évènements indésirables aux soins

- Fiches d'évènement
- Revue d'évènement
- Système d'information

Présenter les méthodes d'analyse des causes des évènements indésirables liés aux soins

- Revue de morbi-mortalité
- Retour d'expérience
- QQOCQP, ALARM
- Appréciation du caractère évitable et plan d'actions correctives

Ateliers pratiques

FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé et notamment médecins, pharmaciens, directeurs, cadres, responsables qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée recommandée :

2 jours

Gestion des Evènements Indésirables Graves (EIG)



→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Par le biais d'un échange d'expériences inter-établissement, nous vous proposons une aide à l'organisation de votre gestion des évènements indésirables graves.

Définir le concept d'évènements indésirables graves

- Qu'est-ce qu'un EIG ?
- Comment détecte-t-on un EIG ?
- Conception d'outils de signalement et de recueil

Maitriser les méthodes d'analyse des EIG

- Conduire une analyse de risques : RMM, ALARM, 5M, arbre des causes

Communiquer autour d'un EIG

- Annonce au patient
- Restitution au sein de l'établissement

GRUPE THEMATIQUE PROJET SUR MESURE

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment médecins, pharmaciens, directeurs, cadres, responsables qualité.

Dates :

4 réunions de 1h30 à 2h sur l'année.
Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros par an, participation limitée à 2 professionnels.

Etre coordonnateur des risques associés aux soins dans un établissement de santé

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Identifier le rôle du coordonnateur des risques associés aux soins
- Savoir mettre en place des actions pour l'amélioration de la sécurité des soins dans son établissement
- Mettre en place une organisation de façon à répondre aux obligations du décret
- Démontrer sa compréhension et sa maîtrise du sujet au travers d'un projet d'amélioration de la sécurité des patients

Introduction (journée facultative)

- Les méthodes d'Evaluation des Pratiques Professionnelles
- Le Développement Professionnel Continu
- La certification des établissements de santé

Jour 1 La gestion de projet et l'animation d'une réunion - La prise en charge médicamenteuse

Jour 2 Les missions du coordonnateur des risques

Jour 3 Savoir utiliser les outils de la qualité/sécurité dans les services de soins

Jour 4 Management et gestion des risques

- La culture de sécurité
- Les outils innovants

Programme complet disponible sur simple demande à

contact@ceppral-sante.fr

FORMATION INTER

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, directeurs, présidents aux soins, responsables qualité.

Durée :

5 jours sur 4/5 mois

Dates :

Session 1 :

Intro : jeudi 31 janvier 2013

J1 : jeudi 21 février 2013

J2 : mardi 12 mars 2013

J3 : jeudi 04 avril 2013

J4 : jeudi 16 mai 2013

Session 2 :

Intro : jeudi 05 septembre 2013

J1 : jeudi 26 septembre 2013

J2 : jeudi 24 octobre 2013

J3 : jeudi 21 novembre 2013

J4 : jeudi 12 décembre 2013

Prix :

adhérent :

1000 euros le pack de 4 jours

265 euros la journée

d'introduction (optionnelle)

265 euros la journée au choix

non adhérent :

1200 euros le pack de 4 jours

315 euros la journée

d'introduction (optionnelle)

315 euros la journée au choix

Responsables de la formation :

Patrice François, *Médecin*

Cyrille Colin, *Médecin*

Claire Chabloz, *Médecin*

Mesurer et améliorer la culture de sécurité dans son établissement

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

En lien avec la référence 1g du manuel de certification V2010 et les recommandations de la commission européenne pour la sécurité des patients, notre programme d'accompagnement vous permettra de mesurer le niveau de culture de sécurité de votre établissement et de mettre en place des actions ciblées d'amélioration.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Etablir un état des lieux de la culture de sécurité

- Mesure de la culture de sécurité
- Restitution des résultats aux équipes

Définir des axes d'amélioration

- Analyse des résultats
- Définition des actions à mettre en place

Mettre en place les actions d'amélioration et les évaluer

- Utilisation d'outils pour la mise en place d'actions
- Mesure de la culture de sécurité

Annoncer un dommage associé aux soins

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

S'approprier des repères pratiques pour préparer et conduire un entretien au cours duquel est annoncé un dommage associé aux soins.

- Préparer l'annonce
- Réaliser l'annonce
- Les suites de l'annonce

Communiquer avec le patient

- Identification des freins et leviers
- Recommandations

Aspects juridiques et prise en charge psychologique des professionnels

Atelier pratique

- Mise en situation
- Debriefing

FORMATION INTRA

Public cible :

Médecins, cadres, animateurs et responsables des RMM et des CREX, médecins médiateurs, membres des cellules qualités et/ou des cellules d'analyse des événements indésirables, responsables qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée recommandée :

1 jour

Organiser le soutien aux professionnels après un dommage associé aux soins

Nouveau !

GRUPE THEMATIQUE

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Par le biais d'un partage d'expérience entre établissements, nous vous proposons de vous aider à organiser la prise en charge et le soutien psychologique des professionnels confrontés à un dommage envers un patient.

Nos experts, dont un psychologue du travail, vous apporteront l'encadrement méthodologique nécessaire à la mise en place d'un système de soutien à ces secondes victimes, ainsi que des outils pour l'évaluer.

Public cible :

Médecins, cadres, médecins médiateurs, psychologues, responsables qualité

Dates :

4 réunions de 1h30 à 2h sur l'année. Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros par an, participation limitée à 2 professionnels.

La prévention des erreurs d'identité dans les établissements de santé



Nouveau !

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Directement en lien avec la référence 15a du manuel de certification V2010, notre programme d'accompagnement vous permettra de connaître et d'évaluer les barrières mises en place pour limiter les erreurs d'identité, de mettre en place des actions d'amélioration et d'en assurer le suivi.

Evaluation des risques et des barrières

- Audit organisationnel pour évaluer les barrières existantes et absentes
- Etude des erreurs d'identification à des points clés du processus de soin
 - o étude quantitative : fréquence
 - o étude qualitative : analyse approfondie des causes
- Restitution des résultats au groupe de travail

Mise en place d'actions d'amélioration

- Accompagnement du groupe de travail pour définir les actions à mettre en place
- Hiérarchisation et priorisation

Suivi des actions d'amélioration

- Mise en place d'indicateurs de suivi
- Accompagnement du groupe de travail

Prévention de la maltraitance, promotion de la bientraitance

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Acquérir les concepts et définitions de bientraitance et de maltraitance

- Présentation des référentiels et recommandations
- Statistiques sur la maltraitance en établissement

Cerner les enjeux d'une démarche de bientraitance

- Les enjeux éthiques
- Les enjeux législatifs et réglementaires
- Les enjeux spécifiques au secteur médico-social
- Les enjeux spécifiques au secteur sanitaire

Identifier les étapes de déploiement d'un dispositif de gestion de la violence institutionnelle et de promotion de la bientraitance.

- *Afficher l'engagement de la promotion de la bientraitance*

Présentation de chartes de bientraitance

Atelier pratique : rédiger votre charte de bientraitance

- *Prévenir, identifier et nommer les situations à risque de maltraitance*

L'état des lieux des pratiques

- Présentation d'un outil d'auto-évaluation des pratiques
- Présentation d'une grille d'analyse a priori du guide de gestion des risques.

Le dispositif de signalement

- Une obligation légale
- Le circuit de signalement (exemple de procédure)

Atelier pratique : rédiger votre procédure de signalement

- *La définition d'un programme d'actions*

- Sensibilisation
- Formation
- Elaboration de procédures
- Analyses en groupe
- Les bonnes pratiques
- Fiches expériences
- Des exemples d'initiatives en faveur de la bientraitance

Atelier pratique

- *L'évaluation de la bientraitance.*

Atelier pratique

Resituer la bientraitance dans une approche plus globale du patient.

- *Réflexion autour de l'approche culturelle de la prise en charge patient.*

Analyser la thématique de la bientraitance au regard de la relation client.

FORMATION INTER FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

2 jours

Dates :

Lundi 10 juin 2012

Mardi 11 juin 2012

Prix :

525 euros : adhérent

625 euros : non adhérent

Intervenants :

Marc Moulaire, *Ingénieur
risque et qualité*

Michel Chanteur, *Directeur*

Déployer une démarche de bientraitance

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Ouvert aux structures sanitaires et médico-sociales, le groupe thématique « Bientraitance » se propose d'aider les établissements à initier une démarche de bientraitance, en mutualisant les outils existant dans chacune des structures.

Définir les notions de bientraitance / maltraitance

- Identifier les actes de maltraitance
- Faire le lien entre maltraitance et bientraitance
- Quels outils de détection mettre en place ?

Communiquer sur la thématique bientraitance

- Sensibiliser le personnel
- Outils pour mettre en place la démarche

Echanger sur le déploiement des outils dans les établissements

- Quelle méthodologie adopter ?
- Quels sont les résultats ?

GROUPE THEMATIQUE

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux.

Dates :

4 réunions de 1h30 à 2h sur l'année.

Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros par an, participation limitée à 2 professionnels.

La prise en charge de la douleur



→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Ouvert aux structures sanitaires et médico-sociales, le groupe thématique « Prise en charge de la douleur » propose aux professionnels une aide pour structurer et répondre aux exigences légales et aux recommandations.

Evaluer la prise en charge de la douleur dans un service / un établissement

Mettre en place des outils pour améliorer la prise en charge de la douleur

Sensibiliser professionnels et patients par la prise en charge de la douleur

GROUPE THEMATIQUE

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux.

Dates :

3 réunions de 3h sur l'année.

Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros, participation limitée à 2 professionnels.

S'approprier les outils Bientraitance



Nouveau !

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Le guide HAS, mis à la disposition des établissements, en octobre 2012 propose des outils pratiques qui vont aider les professionnels de votre établissement à déployer à une démarche de bientraitance.

Nous vous proposons une formation pour vous aider à vous approprier ces outils.

Savoir choisir et utiliser les outils mis à disposition

A partir de situations concrètes et de mises en situation (*ateliers pratiques*), vous apprendrez à utiliser les outils proposés dans le guide selon le contexte dans lequel se trouve votre établissement.

- Préparer votre établissement à un dispositif d'évaluation externe :
 - o l'outil EPP bientraitance
 - o la cartographie des risques de maltraitance,
- Faire face à des plaintes récurrentes liées au même sujet ou à une plainte inhabituelle :
 - o la grille d'autocontrôle des pratiques,
 - o l'outil d'animation d'équipe
- Impulser une démarche qui fédère votre équipe autour d'une réflexion sur le contenu du travail, les pratiques, les organisations, la place du patient dans la prise en charge et les conditions de travail :
 - o l'outil d'auto-évaluation
 - o le cahier des charges de formation
 - o la charte de promotion de la bientraitance

FORMATION INTER FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

1 jour

Dates :

Mars 2013, semaine 12 ou 13

Prix :

265 euros : adhérent

315 euros : non adhérent

Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé



→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Comprendre les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse

- Objectifs de la sécurisation
- Le Processus « circuit du médicament
- Référentiels juridiques et de bonnes pratiques
- Système de management de la prise en charge médicamenteuse
- Organisation de la prise en charge médicamenteuse

Appréhender les méthodes d'évaluation et d'analyse des risques

- Notions d'iatrogénie médicamenteuse, d'erreurs médicamenteuses
 - Les études nationales
 - Identification du risque d'erreur à chaque étape de la prise en charge médicamenteuse : cartographie des risques
 - Mesures de sécurisation :
 - o EPP : audits de conformité, audits de pratiques
- Atelier pratique : élaboration d'audits
- o analyse de risques a priori : identification des risques, les différentes méthodes
- Atelier pratique : l'AMDEC
- o analyse de risques a posteriori : la déclaration et l'analyse des événements indésirables
- Atelier pratique : la REMED

FORMATION INTER

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment pharmaciens, directeurs, responsables qualité, médecins, cadres.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

2 jours

Dates :

Jeudi 12 septembre 2013

Jeudi 19 septembre 2013

Intervenant :

Amandine Grain, *Pharmacien hospitalier*

Prix :

525 euros : adhérent

625 euros : non adhérent

Prévenir l'iatrogénie médicamenteuse



→ OBJECTIFS, DEMARCHES

L'iatrogénie médicamenteuse est un véritable enjeu de santé publique, responsable de 130 000 hospitalisations et 10 000 décès par an (données assurance maladie), où la responsabilité de l'établissement hospitalier est de plus en plus fréquemment engagée. Elle résulte pour une grande part des erreurs médicamenteuses impliquant des dysfonctionnements non intentionnels dans l'organisation du circuit du médicament. Or, l'enquête nationale sur les effets indésirables (ENEIS) a montré que près de la moitié des accidents médicamenteux recensés étaient évitables.

Mettre en œuvre une démarche de gestion des risques sur le médicament

- Analyse du circuit : description et identification des risques d'erreur
- Méthodes d'analyse des risques a priori : AMDEC
- Méthodes d'analyse des risques a posteriori

Mettre en œuvre des actions d'amélioration sur le médicament

- Sécurisation du circuit du médicament
- Indicateurs du circuit du médicament

Maitriser le risque iatrogène chez le sujet âgé

- Réalisation d'un état des lieux des prescriptions de médicaments inappropriés chez la personne âgée
- Evaluation des pratiques de prescription

GRUPE THEMATIQUE

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment médecins, pharmaciens, directeurs, cadres, responsables qualité.

Dates :

4 réunions de 1h30 à 2h sur l'année.

Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros, participation limitée à 2 professionnels.

La dispensation nominative



→ OBJECTIFS, DEMARCHES

La dispensation à délivrance nominative est actuellement préconisée par les instances. Lorsque ce type de dispensation existe dans les pharmacies hospitalières ce n'est le plus souvent pas pour la totalité du traitement.

Dans les établissements SSR, à activité gériatrique, ce mode de dispensation pose souvent problème : séjours longs, nombreuses lignes de traitement, difficultés de respecter le livret thérapeutique, changement fréquent de traitement...

Ce groupe de travail a comme objectif de créer et de tester un programme d'Accompagnement pour les établissements de santé de la région.

Ce travail pourra faire l'objet d'une publication.



GRUPE DE TRAVAIL

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé SSR, à activité gériatrique, notamment médecins, pharmaciens, cadres, responsables qualité, directeurs.

Dates :

Réunion d'information en février, puis cycle de travail sur 6 mois.

Visite de risques au bloc opératoire



Nouveau !

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Nous vous proposons de réaliser une visite de risques au sein de vos blocs opératoires pour faire un bilan de votre politique de gestion des risques et vous aider à mettre en place des actions d'amélioration ciblées.

PROJET SUR MESURE

Faire un point sur l'organisation de la gestion des risques au sein de vos blocs

- Inscription de la gestion des risques dans la politique de l'établissement
- Existence d'un suivi d'indicateurs de sécurité des soins
- Système de déclaration des événements indésirables
- Utilisation de la check-list au bloc opératoire

Etablir un bilan du déploiement effectif de la politique de gestion des risques au sein des blocs

Définir des actions d'amélioration, les mettre en place et les évaluer

- Analyse des résultats de la visite de risques
- Choix d'actions ciblées prioritaires
- Utilisation d'outils pour mettre en place ces actions
- Evaluation des actions

Audit observationnel : la check-list au bloc



Nouveau !

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Réaliser un audit observationnel de l'utilisation de la check-list au bloc opératoire

- Proposition d'une grille d'audit
- Réalisation de l'audit
- Analyse des résultats

PROJET SUR MESURE

Former et accompagner les professionnels pour une meilleure utilisation de la check-list

- Présentation d'outils pratiques
- Formation à l'utilisation de ces outils

Mettre en place des actions d'amélioration

- Accompagnement du groupe de travail
- Réflexion sur une meilleure utilisation de la check-list

Le Crew Ressource Management (CRM)



→ OBJECTIFS, DEMARCHES

En lien direct avec la référence 26 a de la certification V2010 sur l'organisation du bloc opératoire, notre programme d'accompagnement vous permettra d'améliorer la communication et la coordination au sein de l'équipe chirurgicale.

Pré-requis exigé : un professionnel (chirurgien ou anesthésiste) prêt à s'impliquer

Elaboration d'un diagnostic du travail en équipe

- Réalisation d'un audit observationnel spécifique pour chaque catégorie de Personnel
- Analyse et restitution des résultats

Formation sur le travail en équipe

Formation sur mesure qui alternera théorie et ateliers pratiques sur le management et l'organisation du travail en équipe.

Suivi et réévaluation



PROJET SUR MESURE

Public cible :

Chirurgiens, anesthésistes, cadres de bloc, membres des cellules qualités, responsables qualité.

Acquérir les méthodologies de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Connaître les principes de l'EPP

- Le contexte national : EPP / FMC / DPC / certification
- Les grands principes : choix du thème, des références, de la méthode, conduire les actions d'amélioration

Maîtriser les différentes méthodes d'évaluation

- Les différentes méthodes d'EPP : audit, revue de pertinence des soins, RMM, chemin clinique, suivi d'indicateurs

Ateliers pratiques pour chacune des méthodes

A partir de cas concrets de l'établissement

FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel de santé impliqué dans une démarche d'EPP, notamment médecins, cadres, pharmaciens, direction qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée recommandée :

2 jours

Elaboration et management de la politique de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

En lien direct avec la pratique exigible prioritaire « Politique et organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) », cet accompagnement a comme objectif de vous aider à élaborer une politique EPP intégrée à la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Nouveau !

PROJET SUR MESURE

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Comprendre les enjeux

- Contexte
- Intérêt de l'évaluation
- Positionnement de la démarche d'évaluation de la qualité comme un enjeu institutionnel

Elaboration de la politique EPP intégrée

- Etat des lieux : ressources existantes, coordination possible
- Mise en place de groupes de travail
- Le contenu d'une politique
- Le lien entre la politique d'évaluation et les autres politiques existantes
- L'élaboration de la politique d'évaluation

Pilotage des groupes projet EPP

- Formation aux différentes méthodes
- Soutien méthodologique

Mettre en place et mener des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

ACCOMPAGNEMENT EPP

Savoir définir la méthode appropriée en fonction de la problématique

- Les différentes méthodes d'EPP
- Reformuler la problématique

Ce projet peut concerner plusieurs groupes de travail sur les EPP au sein d'un même établissement.

Savoir construire son EPP

- *Analyse critique des actions en cours,*
 - *Accompagnement méthodologique*
 - *Remplissage de la fiche « programme EPP » de la HAS en vue de la certification :*
- Formulation de la thématique et du titre
 - Mode de recueil et d'analyse des données
 - Mise en valeur des résultats
 - Définition d'actions d'amélioration
 - *Remplissage du tableau de bord des EPP*

Partage d'expérience sur la méthodologie et les projets d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Nous vous proposons une réflexion et la mise en place d'actions concrètes pour l'amélioration des soins grâce à un échange d'expériences.

Comprendre le contexte hospitalier de l'EPP paramédicale

- Le contexte législatif

Choisir et mettre en œuvre les méthodes et outils de l'EPP

- Balayage des méthodes EPP
- Comment choisir sa méthode en regard de l'objectif
- Conception d'outils

Savoir définir des actions d'amélioration

- Construire son projet d'amélioration
- Mener une seconde évaluation
- Communiquer autour de son évaluation

GRUPE THEMATIQUE

Public cible :

Tous les soignants qui souhaitent s'engager au sein de leur établissement pour l'amélioration et l'harmonisation des pratiques de soins.

Dates :

3 réunions de 3h sur l'année.
Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros, participation limitée à 2 professionnels.

Evaluation des pratiques à l'aide de l'Audit Clinique et de la Revue de Pertinence des soins

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Le contenu d'un audit clinique

- *Principe de l'audit clinique :*
 - Définition
 - Audit et roue de la qualité
- *Les étapes de l'audit clinique :*
 - Choix du thème – objectif de l'audit - choix du référentiel
 - Élaboration des critères
 - Choix de la méthode de mesure
 - Recueil des données et mesure
 - Analyse des écarts
 - Élaboration et diffusion d'actions d'amélioration, suivi de leur application
- *Les outils de l'audit clinique :*
 - Le protocole, la grille de saisie et le guide de remplissage

Atelier pratique sur des thèmes propres à l'établissement

- Elaboration d'un protocole d'audit
- Elaboration d'une grille d'audit:
- Elaboration d'un guide de remplissage

Le contenu d'une revue de pertinence des soins

- *Principe de la revue de pertinence des soins :*
 - Définition
 - Historique
- *Les étapes de la revue de pertinence des soins :*
 - Choix du thème – choix du référentiel
 - Élaboration des critères
 - Choix de la méthode de mesure
 - Recueil des données et mesure
 - Mesure de la non pertinence - recherche des causes
 - Élaboration et diffusion d'actions d'amélioration, suivi de leur application
- *Un exemple : la pertinence des journées d'hospitalisation*

Atelier pratique

Sur des thèmes propres à l'établissement

FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel de santé impliqué dans une démarche d'EPP, notamment médecins, cadres, pharmaciens, direction qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Du rée recommandée :

½ journée

Mettre en place une Revue de Morbi-Mortalité (RMM) au sein de son établissement

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

S'approprier la méthodologie de la RMM

- *Définition :*
 - Objectifs
 - RMM et qualité
- *L'organisation d'une RMM :*
 - Les étapes de la RMM
 - Les outils associés : règlement intérieur, grille de présentation des cas, grille d'analyse

S'approprier la méthodologie de l'analyse des causes

- Les principes de l'analyse systémique
- Méthode ALARM
- Méthode 5M ou Ishikawa

Atelier pratique sur des événements indésirables propres à l'établissement

- Rédaction d'un règlement intérieur
- Mise en situation

FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel de santé impliqué dans une démarche d'EPP, notamment médecins, cadres, pharmaciens, direction qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée recommandée :

½ journée

Elaborer un chemin clinique

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Connaître les principes

- L'approche par processus
- Le chemin clinique et la roue de la qualité

S'approprier la démarche du chemin clinique

- Critères de choix du thème
- Description du processus de prise en charge
- Recherche des référentiels
- Elaborer le chemin clinique
- Evaluer

Acquérir la méthodologie à partir d'exemples

Atelier pratique à partir de cas concrets de l'établissement

- Elaboration d'un chemin clinique

FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel de santé impliqué dans une démarche d'EPP, notamment médecins, cadres, pharmaciens, direction qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée recommandée :

½ journée

Les indicateurs de performance hospitalière - Mesurer la qualité grâce au P.M.S.I.

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Savoir élaborer un cahier des charges de projet de suivi d'un indicateur

- Définitions et caractéristiques des indicateurs de qualité des soins
- Critères de qualité d'un indicateur

Savoir utiliser les indicateurs dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité des soins

- Modalités de recueil des indicateurs
- Interprétations des résultats d'un indicateur de qualité
- Communication à des tiers
- Principes d'élaboration et de tenue des tableaux de bords

Connaître les indicateurs de performance hospitalière : quelle est leur place dans l'amélioration de la qualité des soins ?

- Analyse critique d'un indicateur : ICALIN
- Mise en application des connaissances : présenter une réflexion critique sur un ou deux indicateurs mis en œuvre dans son établissement

Utiliser les bases PMSI pour développer des indicateurs de qualité et sécurité des soins et pour mesurer l'impact d'une intervention en santé

- Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins issus du PMSI (USA, UK, France)
- Le Benchmarking par les indicateurs issus du PMSI (l'ajustement)

FORMATION INTRA

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment médecins, pharmaciens, directeurs, cadres, responsables qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée recommandée :

2 jours

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Le recueil généralisé des indicateurs mis à disposition par la HAS et le Ministère de la santé, indicateurs IPAQSS et indicateurs du tableau de bord des infections nosocomiales, est maintenant bien intégré dans l'activité des établissements de santé. Cependant la HAS encourage les établissements à développer leurs propres indicateurs, notamment de pratique clinique. Nous vous proposons d'apprendre à élaborer et utiliser des indicateurs de qualité, de sécurité et de performance hospitalière par le biais de l'échange d'expériences inter-établissement.

Savoir élaborer un cahier des charges de projet de suivi d'un indicateur

- Définitions et caractéristiques des indicateurs de qualité des soins
- Critères de qualité d'un indicateur

Savoir construire un indicateur

GROUPE THEMATIQUE

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment médecins, pharmaciens, directeurs, cadres, responsables qualité.

Dates :

4 réunions de 1h30 à 2h sur l'année.
Première réunion en mars, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Par établissement : 40 euros, participation limitée à 2 professionnels.

Accompagnement à la démarche qualité – Réaliser son évaluation interne

L'évaluation interne et l'évaluation externe constituent l'enjeu des prochains mois pour les établissements et les services médico-sociaux. Renouvellement d'autorisation, appels à projet, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, etc... sont dorénavant subordonnés aux résultats de cette évaluation.

**PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT**

→ OBJECTIFS, DEMARCHES

Accompagnement sur site des professionnels

Un jour par mois, sur une période de 4 à 8 mois, l'Equipe Mobile Qualité du CEPPRAL vous apportera ses compétences pour l'évaluation et vous aidera à mettre en place un système d'amélioration permanent de la qualité et de la sécurité des soins dans votre structure.

- Réalisation de l'évaluation interne
- Rédaction du rapport d'évaluation
- Elaboration du plan d'amélioration qualité

Mise à disposition d'un outil d'évaluation

Version papier et plateforme informatique de saisie des données, cet outil, très facile d'utilisation, répond en tous points aux exigences de l'évaluation.

Renseignements et inscriptions

CEPPRAL

**162 avenue Lacassagne - Bâtiment A - 7^{ème} étage
69424 Lyon cedex 03**

Tél. : 04.72.11.54.60

Fax.: 04.72.11.54.68

contact@ceppral-sante.fr

www.ceppral-sante.fr

Ils nous ont fait confiance...

A.G.D.U.C LA TRONCHE • ALLP HAD PEDIATRIQUE LYON • ALMA SANTE MONTROND-LES-BAINS • ASSOCIATION SOINS ET SANTE CALUIRE • C.H. ALBERTVILLE MOUTIERS • C.H. ALPES LEMAN • C.H. BOURG EN BRESSE • C.H. D'ANNONAY • C.H. D'ARDECHE MERIDIONALE • C.H. DE BOURG-SAINT-AURICE • C.H. DE CHAMBERY • C.H. DE CREST • C.H. DE DIE • C.H. DE FEURS • C.H. DE GIVORS • C.H. DE LA REGION D'ANNECY • C.H. DE MONTRISON • C.H. DE ROANNE • C.H. DE ST-JEAN-DE-MAURIENNE • C.H. DE ST-MARCELLIN • C.H. DE TULLINS • C.H. DE VALENCE • C.H. DES VALS D'ARDECHE • C.H. DOCTEUR RECAMIER BELLEY • C.H. DU HAUT BUGEY OYONNAX • C.H. G. CLAUDINON LE CHAMBON FOUGEROLLES • C.H. GERIATRIQUE DU MONT D'OR ALBIGNY SUR SAONE • C.H. LE VINATIER BRON • C.H. LUCIEN HUSSEL VIENNE • C.H. PRIVE DE LA LOIRE • C.H. PUBLIC D'HAUTEVILLE • C.H. SAINTE-MARIE PRIVAS • C.H. ST JOSEPH ST LUC LYON • C.H. YVES TOURAINNE PONT DE BEAUVOISIN • C.H.I. ANNEMASSE-BONNEVILLE • C.H.I. SUD-LEMAN-VALSERINE • C.H.S. DE LA SAVOIE • C.H.S. LE VALMONT • C.H.S. PAUL RIBEYRE VALS LES BAINS • C.H.S. SAINT-CYR-AU-MONT-D-OR • C.H.S. SAINT-EGREVE • C.H.U. GRENOBLE • C.H.U. SAINT-ETIENNE • C.M DE REEDUCATION PEDIATRIQUE ROMANS FERRARI MIRIBEL • C.M. LES 7 COLLINES SAINT ETIENNE • C.M.C.R. LES MASSUES LYON • C.M.U. DANIEL DOUADY SAINT HILAIRE DU TOUVET • C.R.F. C.M.P.R. CHATEAU D'ANGEVILLE HAUTEVILLE LOMPNES • C.R.F. LA PINEDE MOYEN SEJOUR • C.R.R. DE FOLCHERAN • C.S.L.D. BELLECOMBE - C.S.L.D. LES HIBISCUS • C.S.S.R. LES MYRIAMS • C.S.S.R. MGEN ALEXIS LEAUD - CALYDIAL • CENTRE DE DIALYSE ATIRRA • CENTRE DE LONG SEJOUR LES ALTHEAS • CENTRE DE POST-CURE DE VIRAC • CENTRE DE SANTE MGEN • CENTRE DE SOINS DE VIRIEU • CENTRE LEON BERARD • CENTRE MEDICAL CLAIR SOLEIL ET MODERN • CENTRE MEDICAL DE BAYERE • CENTRE MEDICAL DE DIALYSE REGINA • CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE • CENTRE MEDICAL ET SCOLAIRE MGEN DE CHANAY • CENTRE MEDICAL GERMAINE REVEL • CENTRE MEDICAL LES GRANGES • CENTRE MEDICAL PEDIATRIQUE LA MAISONNEE • CENTRE MEDICAL PRAZ COUTANT • CENTRE MUTUALISTE D'ALCOOLOGIE • CENTRE PNEUMOLOGIQUE HENRI BAZIRE • CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE NORD DAUPHINE • CENTRE SSR MGEN POUR ADOLESCENTS • CHATEAU DE BON ATTRAIT • CLINIQUE BELLEDONNE • CLINIQUE CHARCOT • CLINIQUE CONVERT • CLINIQUE D'ARGONAY • CLINIQUE DE CHAMPVERT • CLINIQUE DE CHARTREUSE • CLINIQUE DE LA PART-DIEU • CLINIQUE DE LA SAUVEGARDE • CLINIQUE DE MONPLAISIR • CLINIQUE DE MONTROND LES BAINS • CLINIQUE DE VAUGNERAY • CLINIQUE DES CEDRES • CLINIQUE DES MONTS DU FOREZ • CLINIQUE DES VALLEES • CLINIQUE DU GRESIVAUDAN • CLINIQUE DU PARC LYON • CLINIQUE DU PARC DE ST. PRIEST-EN-JAREZ • CLINIQUE DU RENAISON • CLINIQUE DU TONKIN • CLINIQUE DU VAL D'OUEST-VENDOME • CLINIQUE DU VIVARAIS • CLINIQUE EMILIE DE VIALAR • CLINIQUE GENERALE D'ANNECY • CLINIQUE HERBERT • CLINIQUE IRIS • CLINIQUE JEANNE D'ARC • CLINIQUE KENNEDY • CLINIQUE KORIAN-LE MONT BLANC • CLINIQUE LAMARTINE • CLINIQUE LE COTEAU • CLINIQUE LE SERMAY • CLINIQUE LYON LUMIERE • CLINIQUE LYON NORD RILLIEUX • CLINIQUE MEDICALE La Buissonnière • CLINIQUE MON REPOS • CLINIQUE MUTUALISTE • CLINIQUE MUTUALISTE D'AMBERIEU • CLINIQUE MUTUALISTE DE LYON • CLINIQUE MUTUALISTE LA ROSERAIE • CLINIQUE NOTRE DAME • CLINIQUE SAINT-CHARLES DE LYON • CLINIQUE SAINTE-ANNE LUMIERE • CLINIQUE SAINT-JEAN • CLINIQUE SAINT-LOUIS • CLINIQUE SAINT-VICTOR • CLINIQUE SANCELLEMOZ • CLINIQUE ST-VINCENT DE PAUL Lyon • CSLD DE PERONNAS • CLINIQUE ST-VINCENT-DE-PAUL • CLINIQUE TRENEL • CMS LES BRUYERES • CTRE DE READAPTATION DE L'ORCET • CTRE DE READAPTATION FONCTIONNELLE ET DE SOINS DE SUITE G. ZANDER • CTRE DE REIN ARTIFICIEL DE TASSIN • CTRE DE SANTE MENTALE MGEN DE LYON • CTRE DE SS DE LONGUE DUREE M. PHILIBERT • CTRE DE TRAITEMENT MGEN DE GRENOBLE • CTRE Lyonnais DE SS DE STE et de READAPT • CTRE SSR "LA MARTERAYE" • DIEULEFIT SANTE • DOMAINE DE SAINT ALBAN C.R.F. • EHPAD DE L'HÔPITAL CLAUDE DEJEAN • EHPAD DE L'HÔPITAL DE JOYEUSE • EHPAD DE L'HOPITAL DE LA VOULTE • EHPAD DE L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL DE ROCHER-LARGENTIERE • EHPAD DE L'HÔPITAL LEOPOLD OLLIER • EHPAD DE L'HOPITAL LOCAL DE BOEN • EHPAD DE L'HÔPITAL SULLY ELDIN • EHPAD DU C.H. DE FEURS • EHPAD DU C.H. DE VOIRON • EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER MICHEL POISAT • EHPAD ENSOULEIADO • EHPAD H.L. BUIS LES BARONNIES • EHPAD LA BARTAVELLE • EHPAD LA PROVALIERE • EHPAD LES PAROUSES • EHPAD SAINT-VINCENT DE PAUL • EHPAD VAL DE BEAUME • ENDO LYON SUD OUEST • EPSM VALLE DE L'ARVE • ETABLISSEMENT MEDICAL DE LA TEPPE • GHM LES PORTES DU SUD • H.L. INTERCOMMUNAL DE THIZY, BOURG DE THIZY ET COURS LA VILLE • HOMEPERF • HOPITAL DE CONDRIEU • HOPITAL DE FOURVIERE • HOPITAL DE L'ARBRESLE • HOPITAL DE MOZE • HOPITAL DE SAINTE-FOY-LES-LYON • HOPITAL DE TOURNON • HOPITAL DES CHARMETTES-C.R.F. - HOPITAL ELISEE CHARRA • HOPITAL INTERCOMMUNAL BOURG ST ANDEOL-VIVIERS • HOPITAL INTERCOMMUNAL DE GRANDRIS LETRA • HOPITAL INTERCOMMUNAL ROCHER-LARGENTIERE • HOPITAL LOCAL "Fernand Lafont" • HOPITAL LOCAL AMPLEPUI • HOPITAL LOCAL BRUN FAULQUIER • HOPITAL LOCAL C.J. RUIVET • HOPITAL LOCAL CLAUDE DEJEAN • HOPITAL LOCAL DE BEAUJEU • HOPITAL LOCAL DE BELLEVILLE • HOPITAL LOCAL DE BOEN • HOPITAL LOCAL DE BUIS-LES-BARONNIES • HOPITAL LOCAL DE CHARLIEU • HOPITAL LOCAL DE GEX • HOPITAL LOCAL DE JOYEUSE • HOPITAL LOCAL DE MODANE • HOPITAL LOCAL DE NYONS • HOPITAL LOCAL DE PONT-DE-VAUX • HOPITAL LOCAL DE SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU • HOPITAL LOCAL DE SAINT-GALMIER • HOPITAL LOCAL DE VERNOUX • HOPITAL LOCAL DES VANS • HOPITAL LOCAL DONA VIerna • HOPITAL LOCAL FERNAND MERLIN • HOPITAL LOCAL SULLY ELDIN • HOPITAL MONTPENSIER • HOPITAL NORD OUEST • HOPITAL PRIVE DE L'EST LYONNAIS • HOPITAL RHUMATOLOGIQUE D'URIAGE • HOPITAL SAINT-JEAN-DE-DIEU • HOPITAUX DROME NORD • HOPITAUX DU LEMAN • HOPITAUX DU PAYS DU MONT-BLANC • HOSPICES CIVIIS DE LYON • HPDA • CLINIQUE PASTEUR • INFIRMERIE PROTESTANTE DE LYON • INSTITUT DE CANCEROLOGIE LUCIEN NEUWIRTH • LA MAISON D'HESTIA • L'ADAPT CMPR LES BAUMES • MAISON DE REPOS LE MAS DES CHAMPS • MAISON DE RETRAITE DU CHPH • MAISON DE SANTE LE BREVENT • MAS LES TERRASSES DES MONTS D'ARDECHE • NATECIA • ORSAC-CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN • POLE GERONTOLOGIQUE MUTUALITE DE L'AIN • POLYCLINIQUE DE SAVOIE • POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS • RESIDENCE EMILIE PELICAND • RESIDENCE L'ALBIZIA • RESIDENCE L'YZERON • S.S.R. LE CHÂTEAU • S.S.R. TRESSERVE ARC EN CIEL • SANTE ET BIEN ETRE • SANTE MENTALE ET COMMUNAUTES • S.A.R.L. ENDO NORD ISERE • U.M.G. GHM DE GRENOBLE •

5.2 Annexe 2 : Programme de la journée régionale 2013

Comité d'organisation

Claire Chabloz
Cyrille Colin
Isabelle Dessales
Véronique Ghadi
Pascal Jond
Cécilia Haas
Marielle Lafont
Thierry Rusterholtz
Patrick Vandenberg
Perrine Van Straaten

Membres du Jury

Jacques Caton
Hervé Fanjat
Patrice François
Véronique Ghadi
Pascal Jond
Marielle Lafont
Jean-Michel Oriol
Patrick Vandenberg
Michel Vermorel
Thierry Rusterholtz

Journée Régionale 2013
« Qualité et Sécurité des soins
en région Rhône Alpes »

Jeudi 17 octobre 2013
Ecole Normale Supérieure de Lyon
Amphithéâtre Charles Mérieux
46 allée d'Italie 69007 Lyon

Pour la quatrième fois, l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, la Haute Autorité de Santé et le CEPPRAL co-organisent, une journée régionale consacrée à la qualité et à la sécurité des soins. Pour la première fois, les professionnels du secteur médico-social travaillant en EHPAD sont invités à partager leur expérience avec ceux des établissements de santé et de la médecine de ville.

Deux thématiques seront abordées :

Bienveillance des patients
Bienveillance des soignants



Programme Journée Régionale 2013 ARS - HAS - CEPPRAL

La bientraitance des soignants

Modérateurs : Claude Vacca, Marielle Lafont

⌚ 13h45 : La qualité de vie au travail

Véronique Ghadi - HAS

⌚ 14h00 : Burn out et soutien aux professionnels

Yves Léopold - médecin généraliste Avignon

⌚ 14h15 : Contrats Locaux d'Aide à la Contractualisation Travail (CLACT)

Karyn Leconte - ARS Rhône Alpes

⌚ 14h30 : Cellule d'appui psychologique - illustration

Lisette Bouvet Burgat - Hospices Civils de Lyon

⌚ 14h45 : Retours d'expérience d'équipes d'EHPAD et d'établissements sanitaires

Le travail en binôme : support d'une culture professionnelle bientraitante

Anne-Laure Le François - EHPAD René Marion - Roybon

Le toucher-massage pour prendre soin du résident et du soignant

Béatrice Maisonneuve - résidence Val de Beaume à Valgorge

La bientraitance du personnel, première étape dans la bientraitance des patients/résidents

Corinne Alias - CH de Condrieu

La méthode d'Amélioration Rapide Simplifiée de la Qualité : outil simple de bientraitance des personnels

Agnès Caillette-Beaudoin - Calydial - Vienne

⌚ 15h45 : Conclusion

*Gilles Herreros - Université Lyon 2
Alice Casagrande - Croix Rouge Française*

⌚ 16h15 Remise des prix

Gilles de Lavaussade - ARS Rhône Alpes

⌚ 16h30 Fin de la journée

⌚ 8h30 Accueil des participants

⌚ 9h30 Allocutions d'ouverture

*Jean-Paul Guerin - Haute Autorité de Santé
Patrick Vandenberg - ARS Rhône Alpes
Cyrille Colin - CEPPRAL*

La bientraitance des patients

Modérateurs : Monique Cros, Jean-Paul Guérin

⌚ 10h00 : Introduction

Guy Legal - CISS Rhône-Alpes

⌚ 10h15 : Retours d'expérience

Evaluation des pratiques professionnelles en bientraitance dans un hôpital gériatrique

Richard Salicru - Hôpital Claude Dejean - Villeneuve-de-Berg

Charte pour la promotion de la bientraitance

Maurice Deliance - Centre Psychothérapique de l'Ain - Bourg-en-Bresse

De l'éthique à la gestion des risques

Sylvie Matyjaszczyk - CH de Voiron

Le BREC de Calydial : un comité au service des patients

Agnès Caillette-Beaudoin - Calydial - Vienne

⌚ 11h15 : Table ronde « les outils de la bientraitance »

*Bernadette Fattelay - EHPAD du Grand Lemps
Véronique Ghadi - HAS
Florence Saillour - FORAP
Anne Virginie Cohen Salmon - ARS Rhône Alpes*

⌚ 12h00 : Présentation des posters

Déjeuner sur place

5.3 Annexe 4 : Programme des activités 2014



CEPPRAL

Qualité et Sécurité en Santé

Qualité

Conseil DPC

Partage d'expériences Méthode

Formation Appui Accompagnement

Diagnostic

Validation

Sécurité

PROGRAMME 2014

Etablissements sanitaires et médico-sociaux



Une structure reconnue

Agrément DPC

Depuis 2013, le CEPPRAL est organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC), enregistré sous le numéro 1222.

DPC

Développement Professionnel Continu

Agrément FMC

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le CEPPRAL est agréé par les Conseils Nationaux de la Formation Médicale Continue pour la formation médicale continue.

CNFMC

Conseils Nationaux de la Formation Médicale Continue

LES DIFFERENTS TYPES DE PRESTATIONS

Ces modalités s'appliquent pour les établissements sanitaires et médico-sociaux

Les prestations inter-établissements : l'accent est mis sur le partage d'expérience

- **Formations inter-établissements**

Elles reposent essentiellement sur des études de cas, des exercices et des retours d'expérience.

- **Groupes de travail**

Des professionnels d'établissements différents se réunissent autour d'une thématique afin d'élaborer et de tester un programme d'évaluation (mesure, mise en place d'actions d'amélioration et suivi de celles-ci) qui sera à terme mis à disposition de tous les établissements de la région.

Les prestations intra-établissement : l'accent est mis sur vos besoins

Construites « **sur mesure** », les prestations intra-établissement sont réalisées **à la demande des établissements / structures**. Nombre de participants, durée de la prestation et lieu du déroulement sont définis avec les professionnels de l'établissement de santé demandeur. A l'issue d'un premier contact définissant vos besoins, la cellule de coordination du CEPPRAL formulera une proposition d'intervention et assurera la réalisation et le suivi de ce **programme personnalisé**.

- **Formations intra-établissement**

Le programme des formations inter-établissement peut être **adapté à vos besoins** et décliné en formation intra-établissement.

- **Accompagnements**

Ces accompagnements associent aide méthodologique, conduite de projets d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et suivi de ces projets (Évaluation des pratiques professionnelles, préparation de la certification, mise en œuvre du PAQSS, des CREX, évaluation interne...).

SOMMAIRE

Intitulé	Durée	Sanitaire	Médico social	Page
EPP / DPC et certification (Cycle)	4 jours	X		4
Certification V2014	1 jour	X		5
Comités de Retour d'EXpérience	1 jour	X		5
Etre coordonnateur des risques associés aux soins dans un établissement de santé (Cycle)	5 jours	X		6
Gestion des risques associés aux soins (Cycle)	3 jours	X		7
Annonce d'un dommage associé aux soins	1 jour	X		7
Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé	2 jours	X		8
Mesurer et améliorer la culture de sécurité dans son établissement	-	X		9
Prévenir la maltraitance, promouvoir la bientraitance	2 jours	X	X	10
Méthode AmPPatI (méthode d'évaluation du ressenti du patient, adaptée du Shadowing)	1 jour	X	X	11
Réaliser son évaluation interne	-		X	12
Conduire une démarche qualité en établissement médico-social	1 jour		X	13
Sécurité de la prise en charge médicamenteuse en établissement médico-social	1 jour		X	14
Cartographie des risques spécifique au secteur médico-social	-		X	15
Le CEPPRAL vous propose également - formations intra-établissement - accompagnements individualisés sur site - accompagnements à la conduite d'EPP - évaluations à blanc - rencontres de partage d'expérience - webconférences	-	X	X	16

① Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site Internet www.ceppral-sante.fr ou sur la page dédiée à chaque formation.

Planification 2014

		2014												
Thématiques		Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Page
Formations inter-établissements (réalisables également en intra)	EPP / DPC et Certification (4 jours)		13	27	24		19							4
	Certification V2014 (1jour)		12				19							5
	Comités de retour d'expérience (1 jour)	30				22						6	18	5
	Etre coordonnateur des risques associés aux soins dans un établissement de santé (5 jours)	Intro 21	18	18	15	13				Intro 9 30	21	18	9	6
	Gestion des risques associés aux soins (3jours)		6		3		5							7
	Annonce d'un dommage associé aux soins						5							7
	Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé (2 jours)									23	7			8
	Promouvoir la bientraitance (2 jours)			18 et 19										10
	Méthode AmPPatI - méthode d'évaluation du ressenti du patient (1 jour)				8									11
	Conduire une démarche qualité en établissement médico-social (1 jour)				10							27		13
	Sécurité de la prise en charge médicamenteuse en établissement médico-social (1 jour)	9												14
Groupe de travail	Cartographie des risques spécifique au secteur médico-social		●-----●										15	
Formations et accompagnements intra-établissement	Mesurer et améliorer la culture de sécurité dans son établissement													9
	Réaliser son évaluation interne													12
	Accompagnement de projets d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins													16
	Evaluations à blanc													16
	Accompagnement à la conduite d'EPP													16

Selon demande

EPP / DPC et certification

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Jour 1 Connaître la réglementation, les principes de l'EPP et du DPC

- Le contexte national : EPP / FMC / DPC / certification
- Les grands principes de l'EPP : choix du thème, des références, de la méthode, conduire les actions d'amélioration

Jour 2 EPP : Audit, Revue de pertinence et chemin clinique

- Principes et étapes des différentes méthodes :
 - o Définition et PDCA
 - o Choix du thème – objectif - choix du référentiel
 - o Élaboration des critères
 - o Choix de la méthode de mesure
 - o Recueil des données et mesure
 - o Analyse des écarts
 - o Élaboration et diffusion d'actions d'amélioration, suivi de leur application
- Les outils disponibles :
 - o grilles, protocoles, guides de remplissage

Jour 3 EPP : CREX/RMM

- Méthodologie et organisation
 - o Définition
 - o Les étapes des CREX / RMM
 - o Les outils associés : règlement intérieur, grille de présentation des cas, grille d'analyse
- Méthodologie de l'analyse des causes
 - o Les principes de l'analyse systémique
 - o Les méthodes ALARM et ORION
 - o Les méthodes 5M, arbre des causes

Jour 4 La certification V2014 (cf page suivante)

La certification V2014 : organisation, compte-qualité, audit de processus

- Mobilisation des acteurs de soins
- Analyse / Entretien
- Elaboration et diffusion d'actions d'amélioration, suivi de leur application
- Bilan annuel du patient traceur

Ateliers pratiques pour chacune des notions abordées

Programme complet disponible sur simple demande à contact@ceppral-sante.fr

Public cible :

Tout professionnel de santé impliqué dans une démarche d'EPP, notamment médecins, pharmaciens, cadres, IDE, équipe qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

4 jours sur 5 mois

Dates :

J1 : jeudi 13 février 2014

J2 : jeudi 27 mars 2014

J3 : jeudi 24 avril 2014

J4 : jeudi 19 juin 2014

Prix :

adhérent :

1000 euros le pack de 4 jours

265 euros la journée au choix

non adhérent :

1200 euros le pack de 4 jours

315 euros la journée au choix

Responsables de la formation :

Claude Vacca, *Médecin*

Sylvaine Seveignes, *Chargée de mission*

Perrine Van Straaten, *Chargée de mission*



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

La procédure de certification HAS V2014

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Appréhender la procédure de certification V2014
- Cerner les nouveautés de la certification : les attentes et les enjeux
- Développer l'organisation de l'auto-évaluation, des EPP, des indicateurs
- Repérer les outils pour la mise en œuvre de la démarche de certification
- Savoir anticiper les aspects pratiques dans la V2010

→ PROGRAMME :

- Les principes et les enjeux de la certification HAS V2014
- Les étapes et le calendrier de la procédure
- Le manuel de certification : les 2 chapitres, évolution, nouveautés et points critiques
- Les principales attentes des experts-visiteurs en visite
- Les pratiques exigibles prioritaires (PEP)
- Les développements spécifiques sur certaines prises en charge (santé mentale, HAD, bloc opératoire,)
- Les éléments de procédure attendus (aspect méthodologique, l'auto-évaluation, les éléments de preuve, ...)
- Les EPP
- Les indicateurs (IPAQSS, score des IN, tableaux de bord,)
- Les nouveautés (patient traceur, visite de risques,)

Public cible :

Tout professionnel de santé impliqué dans une démarche d'EPP, notamment médecins, pharmaciens, cadres, IDE, équipe qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

1 jour

Date :

Session 1 : Mercredi 12 février 2014

Session 2 : Jeudi 19 juin 2014

Prix :

adhérent : 265 euros la journée

non adhérent : 315 euros la journée

Responsables de la formation :

Sylvaine Seveignes, *Chargée de mission*

Perrine Van Straaten, *Chargée de mission*

Formation illustrée de cas pratiques et concrets issus des établissements de santé



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

Comités de Retour d'EXpérience (CREX)

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Mettre en place une organisation de façon à répondre aux obligations de la circulaire du 28 septembre 2012
- Savoir conduire une analyse systémique des événements indésirables

Gérer la sécurité des soins

- Définitions
- Organiser la gestion des événements indésirables

Le Retour d'expérience

- Conduire l'analyse systémique des événements indésirables
- Comprendre le lien entre CREX et DPC/CREX et certification
- CREX et programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Ateliers pratiques



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment médecins, pharmaciens, directeurs, cadres, responsables qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

1 jour

Dates :

Session 1 : Jeudi 30 janvier 2014

Session 2 : Jeudi 22 mai 2014

Session 3 : Jeudi 06 novembre 2014

Session 4 : Jeudi 18 décembre 2014

Prix :

adhérent : 265 euros la journée

non adhérent : 315 euros la journée

Responsable de la formation :

Claude Vacca, *Médecin*

Etre coordonnateur des risques associés aux soins dans un établissement de santé

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Identifier le rôle du coordonnateur des risques associés aux soins
- Savoir mettre en place des actions pour l'amélioration de la sécurité des soins dans son établissement
- Savoir mettre en place une organisation de façon à répondre aux obligations du décret
- Démontrer sa compréhension et sa maîtrise du sujet au travers d'un projet d'amélioration de la sécurité des patients

Introduction (journée facultative)

- Les méthodes d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
- Le Développement Professionnel Continu (DPC)
- La certification des établissements de santé

Jour 1 La gestion de projet et l'animation d'une réunion - La prise en charge médicamenteuse

- La sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- Les bonnes pratiques de gestion de projet et d'animation d'une réunion
- La communication après un évènement

Jour 2 Les missions du coordonnateur des risques

- Quelle organisation pour la coordination des risques liés aux soins
- Gestion des risques *a priori* et *a posteriori*
- Visite de risques

Jour 3 Savoir utiliser les outils de la qualité/sécurité dans les services de soins

- Travail en équipe et Crew Resource Management (CRM)
- L'analyse de cas en équipe (RMM et CREX)

Jour 4 Management et gestion des risques

- La culture de sécurité
- Les outils innovants : la méthode AmPPaI ou comment évaluer le ressenti du patient

Ateliers pratiques pour chacune des notions abordées

Programme complet disponible sur simple demande à contact@ceppral-sante.fr



Bulletin d'inscription première session 2014, [cliquer ici](#).

Bulletin d'inscription seconde session 2014, [cliquer ici](#).

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, directeurs, présidents de CME, responsables qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

5 jours sur 4/5 mois

Dates :

Session 1 :

Intro : mardi 21 janvier 2014

J1 : mardi 18 février 2014

J2 : mardi 18 mars 2014

J3 : mardi 15 avril 2014

J4 : mardi 13 mai 2014

Session 2 :

Intro : mardi 09 septembre 2014

J1 : mardi 30 septembre 2014

J2 : mardi 21 octobre 2014

J3 : mardi 18 novembre 2014

J4 : mardi 09 décembre 2014

Prix :

adhérent :

1000 euros le pack de 4 jours

265 euros la journée

d'introduction (optionnelle)

265 euros la journée au choix

non adhérent :

1200 euros le pack de 4 jours

315 euros la journée

d'introduction (optionnelle)

315 euros la journée au choix

Responsables de la formation :

Patrice François, *Médecin*

Cyrille Colin, *Médecin*

Claire Chabloz, *Médecin*

Gestion des risques associés aux soins

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Mettre en place une organisation de la gestion des risques associés aux soins
- Acquérir les méthodes d'analyse des risques *a priori* et *a posteriori*
- Savoir communiquer après un évènement

Jour 1 Généralités et analyse des risques *a priori*

- Comprendre les enjeux de la gestion des risques
- Lien entre gestion des risques et certification
- Principe et méthodes d'analyse des risques *a priori*

Jour 2 Gestion des évènements indésirables graves

- Mettre en place un système de recueil des évènements indésirables
- Conduire une analyse des évènements : CREX, RMM
- Définir des actions de prévention

Jour 3 Annonce d'un dommage associé aux soins – Communiquer après un évènement

- Communiquer avec le patient et son entourage
- Communiquer avec le professionnel, seconde victime du dommage associé aux soins

Ateliers pratiques pour chacune des notions abordées

Programme complet disponible sur simple demande à contact@ceppral-sante.fr



Bulletin d'inscription de la formation, [cliquer ici](#).

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment médecins, pharmaciens, directeurs, cadres, responsables qualité.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

3 jours sur 6 mois

Dates :

J1 : jeudi 6 février 2014

J2 : jeudi 3 avril 2014

J3 : jeudi 5 juin 2014

Prix :

adhérent :

700 euros le pack de 3 jours

265 euros la journée au choix

non adhérent :

850 euros le pack de 3 jours

315 euros la journée au choix

Responsables de la formation :

Claude Vacca, *Médecin*

Claire Chabloz, *Médecin*

Améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse dans un établissement de santé

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Comprendre les enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse

- Objectifs de la sécurisation
- Le processus « circuit du médicament »
- Référentiels juridiques et de bonnes pratiques
- Système de management de la prise en charge médicamenteuse
- Organisation de la prise en charge médicamenteuse

Appréhender les méthodes d'évaluation et d'analyse des risques

- Notions d'iatrogénie médicamenteuse, d'erreurs médicamenteuses
- Les études nationales
- Identification du risque d'erreur à chaque étape de la prise en charge médicamenteuse : cartographie des risques
- Mesures de sécurisation :
 - o EPP : audits de conformité, audits de pratiques

Atelier pratique : élaboration d'audits

- o analyse de risques *a priori* : identification des risques, les différentes méthodes

Atelier pratique : l'AMDEC

- o analyse de risques *a posteriori* : la déclaration et l'analyse des événements indésirables

Atelier pratique : méthodes ORION et/ou ALARM

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé, notamment pharmaciens, directeurs, responsables qualité, médecins, cadres.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

2 jours

Dates :

Mardi 23 septembre 2014

Mardi 07 octobre 2014

Prix :

adhérent :

525 euros les 2 journées

non adhérent :

625 euros les 2 journées

Responsable de la formation

Amandine Grain, *Pharmacien hospitalier*



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

Mesurer et améliorer la culture de sécurité dans son établissement

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

En lien avec la référence 1g du manuel de certification V2010 et les recommandations de la commission européenne pour la sécurité des patients, notre programme d'accompagnement vous permettra de mesurer le niveau de culture de sécurité de votre établissement et de mettre en place des actions ciblées d'amélioration.

Etablir un état des lieux de la culture de sécurité

- Mesure de la culture de sécurité
- Restitution des résultats aux équipes

Définir des axes d'amélioration

- Analyse des résultats
- Définition des actions à mettre en place

Mettre en place les actions d'amélioration et les évaluer

- Utilisation d'outils pour la mise en place d'actions
- Mesure de la culture de sécurité

Ce programme est construit « sur-mesure », selon vos besoins réels.

Exemple d'un accompagnement sur 3 mois

- formation par le CEPPRAL : présentation du programme, des outils et diffusion d'un kit d'accompagnement (textes d'informations et de relance, affiches, calendrier)
- accompagnement de l'établissement pendant la période de diffusion du questionnaire auprès des professionnels de santé
- saisie et analyse des données
- communication des résultats

Pour tout renseignement, [cliquer ici](#).

Public cible :

Equipe qualité, directeurs, coordonnateur des risques associés aux soins.

Déroulement :

Le CEPPRAL vous propose un accompagnement sur-mesure sur 3 à 6 mois.

Prix :

Exemple d'un accompagnement sur 3 mois

adhérent :

1800 euros

non adhérent :

2700euros

Responsables de la formation :

Claire Chabloz, *Médecin*

Perrine Van Straaten, *Chargée de mission*

Prévenir la maltraitance, promouvoir la bientraitance

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Objectif principal
Proposer aux professionnels de santé des établissements de santé et médico-sociaux de se former à déployer de façon opérationnelle des actions en faveur de la bientraitance.
- Objectifs spécifiques :
 - o Proposer une définition partagée de la bientraitance
 - o Définir une stratégie de déploiement de la bientraitance
 - o Utiliser les outils de la promotion de la bientraitance

Définition opérationnelle de la bientraitance

Stratégie de déploiement d'une politique de bientraitance

- Conduite de projet (diagnostic, plan d'actions, évaluation)
- Points de vigilance
- Choix des outils : choix du point d'entrée dans la démarche

Les outils

- Outils d'auto-évaluation
 - o EPP promotion de la bientraitance (RéQua)
 - o Auto-évaluation bientraitance (RQS)
- Outils de prévention du risque de maltraitance
 - o Autocontrôle des pratiques professionnelles (CEPPRAL)
 - o Cartographie des risques de maltraitance (RSQ)
- Outil de management
 - o Animation d'équipe – bientraitance en questions (CCECQA)
 - o Cahier des charges formation bientraitance (RQS)
 - o Charte bientraitance (RéQua, RBNSQ)
- Outil évaluant l'expérience patient
 - o Shadowing (CEPPRAL)

Ate liers par sous-groupe pour tester l'utilisation d'un ou plusieurs outils selon le choix des participants.

Resituer la bientraitance dans une approche plus globale du patient

Réflexion autour de l'approche culturelle de la prise en charge patient au regard de la « relation client ».



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

Public cible :

Tout professionnel des établissements de santé et des établissements et structures médico-sociaux.

Groupe de 5 à 20 personnes

Du rée :

2 jours

Dates :

Mardi 18 mars 2014

Mercredi 19 mars 2014

Prix :

adhérent :

525 euros les 2 journées

non adhérent :

625 euros les 2 journées

Responsables de la formation :

Sylvaine Seveignes, *Chargée de mission*

Michel Chanteur, *Directeur*

Méthode AmPPatI

méthode d'évaluation du ressenti du patient, adaptée du Shadowing

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Pouvoir mettre en place une méthode innovante d'évaluation du ressenti patient dans son établissement.

Présentation de la méthode

- Historique et contexte
- Les acteurs, les étapes : choix du parcours, choix du shadower, choix des patients

Présentation des outils

Journal de bord, synthèse des parcours patient

Formation à l'écoute active

Atelier pratique



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

Pu blic cible :

Tout professionnel des établissements de santé et des établissements et structures médico-sociaux.

Groupe de 5 à 20 personnes

Du rée :

1 jour

Date :

Mardi 8 avril 2014

Prix :

adhérent :

265 euros la journée

non adhérent :

315 euros la journée

Responsables de la formation :

Flora Bagouet, *Chargée de mission*

Réaliser son évaluation interne

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Accompagner l'établissement dans la réalisation de son évaluation interne.
- Aider à la mise en place d'un système d'amélioration permanent de la qualité et de la sécurité des soins.

Accompagnement sur site des professionnels

- Une présence sur site de l'Equipe Mobile Qualité, un jour par mois, sur une période de 4 à 8 mois, afin de:
 - Soutenir la réalisation d'une évaluation interne facilitée par des outils Optimisés (Référentiel répondant aux préconisations de l'ANESM)
 - Aider les professionnels dans la définition, le déploiement, le suivi et l'évaluation des actions d'amélioration regroupées dans un plan d'amélioration Qualité et Sécurité propre à chaque structure.
- Une mission de conseil et d'expertise.

L'intervention de l'Equipe Mobile Qualité dans votre structure garantit la dimension participative de la démarche. Comité de pilotage et groupes de travail sont constitués de manière à favoriser l'implication de l'ensemble du personnel.

Public cible :

Directeurs, cadres responsables de service ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche.

Déroulement :

Le CEPPRAL vous propose un accompagnement sur-mesure.

Prix :

adhérent :

0,15 euros par lit et place par an

Exemple d'un EHPAD de 80 lits 80 X 0,15 X 365, soit 4380 euros pour cet accompagnement.

non adhérent :

tarif doublé

Responsable de la formation :

Sylvaine Seveignes, *Chargée de mission*

Mise à disposition d'un outil d'évaluation

Version papier et plateforme informatique de saisie des données, cet outil, très facile d'utilisation, répond en tous points aux exigences de l'évaluation.

Pour tout renseignement, [cliquer ici](#).

Conduire une démarche qualité en établissement médico-social

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

Proposer aux professionnels des établissements médico sociaux de se former à conduire de façon pérenne la démarche qualité.

- Le dispositif d'évaluation interne et externe
- Le plan d'amélioration qualité
- La déclaration des évènements indésirables
- Les méthodes d'analyse des risques.
- Les indicateurs de suivi.



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

Public cible :

Directeurs, cadres responsables de service, médecins coordonnateurs, ainsi que tous les professionnels impliqués dans la démarche.

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

1 jour

Dates :

Session 1 : jeudi 10 avril 2014

Session 2 : jeudi 27 novembre 2014

Prix :

adhérent :

265 euros la journée

non adhérent :

315 euros la journée

Responsable de la formation :

Sylvaine Seveignes, *Chargée de mission*

Marie-Thérèse Besson, *Directeur*

Sécurité de la prise en charge médicamenteuse en établissement médico-social

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Former les professionnels des établissements médico sociaux à la sécurisation du circuit du médicament.

Le circuit du médicament en secteur médico-social constitue un enjeu en matière de qualité des soins et de sécurité.

Mettre en œuvre une démarche de gestion des risques sur le médicament

- Analyse du circuit et recherche des risques d'erreur
- Méthode d'analyse des risques *a priori* et *a posteriori*

Mettre en œuvre des actions d'amélioration sur le médicament

- Sécurisation du circuit
- Spécificités du secteur médicosocial

Maîtriser le risque iatrogène chez le sujet âgé

Public cible :

Pharmaciens, médecins, cadres responsables de service, équipe qualité

Groupe de 5 à 20 personnes

Durée :

1 jour

Date :

jeudi 9 janvier 2014

Prix :

adhérent :

265 euros la journée

non adhérent :

315 euros la journée

Responsable de la formation :

Sylvaine Seveignes, *Chargée de mission*



Bulletin d'inscription pour la formation, [cliquer ici](#).

Cartographie des risques spécifique au secteur médico-social

Elaborer une cartographie des risques permet de disposer d'informations hiérarchisées et aide à prendre des décisions pour réduire la criticité des risques identifiés pouvant mettre en jeu la sécurité de la personne accompagnée.

Ce groupe de travail a pour objectif de proposer aux professionnels des EHPAD de construire une cartographie des risques *a priori* spécifique à leur organisation.

Pour s'inscrire [cliquer ici](#) et indiquer vos coordonnées.

Public cible :

Pharmaciens, médecins, cadres responsables de service, équipe qualité

Dates :

4 réunions de 1h30 à 2h sur l'année. Première réunion en février, puis dates à fixer avec les membres du groupe.

Prix :

Gratuit (adhérent)

Responsable de la formation :

Sylvaine Seveignes, *Chargée de mission*

Le CEPPRAL vous propose également

Des formations intra-établissement

Le programme des formations inter-établissement peut être **adapté à vos besoins** et décliné en formation intra-établissement.

Des accompagnements individualisés sur site

Apport d'une aide méthodologique dans la conduite d'un projet d'amélioration de la qualité des soins ou la gestion des risques. Le programme est défini en fonction des besoins de l'établissement ou de la structure : préparation de la visite de certification, mise en place des CREX, fin de vie, évaluation de la prise en charge de la douleur....

Des accompagnements à la conduite d'évaluations de pratiques professionnelles (EPP)

Apport d'une aide méthodologique et d'un appui à la conduite de vos projets d'évaluation des pratiques professionnelles.

Des évaluations à blanc

Réalisation d'un état des lieux et définition d'un plan d'actions sur diverses thématiques :

médicament

- Préparation de la visite de certification (audits de processus – patient traceur – état des lieux et mise en œuvre d'un plan d'actions)

bloc opératoire (audit observationnel check-list...)

- Audits qualité :

- Le circuit du

- Le dossier patient

- l'identitovigilance

- Visite de risques au

Des rencontres de partage d'expériences

Des professionnels des établissements / structures adhérents au CEPPRAL seront invités à présenter leurs travaux sur une thématique de la qualité et de la gestion des risques lors d'une demi-journée ou une soirée. Ces rencontres seront ouvertes aux professionnels de santé et favoriseront les partages d'expérience.

Les thématiques et les dates seront communiquées sur notre site Internet.

Des Webconférences

Des conférences via Internet seront proposées régulièrement tout au long de l'année.

Les thématiques et les dates seront communiquées sur notre site Internet.

Renseignements et inscriptions

Les bulletins d'inscription sont disponibles sur notre site Internet
www.ceppral-sante.fr.

CEPPRAL

162 avenue Lacassagne - Bâtiment A - 7^{ème} étage
69424 Lyon cedex 03

Tél. : 04.72.11.54.60

Fax.: 04.72.11.54.68

contact@ceppral-sante.fr

Ils nous ont fait confiance...

A.G.D.U.C LA TRONCHE • ALLP HAD PEDIATRIQUE LYON • ALMA SANTE MONTROND-LES-BAINS • ASSOCIATION SOINS ET SANTE CALUIRE • C.H. ALBERTVILLE MOUTIERS • C.H. ALPES LEMAN • C.H. BOURG EN BRESSE • C.H. D'ANNONAY • C.H. D'ARDECHE MERIDIONALE • C.H. DE BOURG-SAINT-AURICE • C.H. DE CHAMBERY • C.H. DE CREST • C.H. DE DIE • C.H. DE GIVORS • C.H. DE LA MURE • C.H. DE LA REGION D'ANNECY • C.H. DE ROANNE • C.H. DE ST-JEAN-DE-MAURIENNE • C.H. DE ST-MARCELLIN • C.H. DE TULLINS • C.H. DE VALENCE • C.H. DES VALS D'ARDECHE • C.H. DOCTEUR RECAMIER BELLEY • C.H. DU FOREZ • C.H. DU HAUT BUGEY OYONNAX • C.H. G. CLAUDINON LE CHAMBON FOUGEROLLES • C.H. GERIATRIQUE DU MONT D'OR ALBIGNY SUR SAONE • C.H. LE VINATIER • C.H. LUCIEN HUSSEL VIENNE • C.H. MELLET MANDARD • C.H. PRIVE DE LA LOIRE • C.H. PUBLIC D'HAUTEVILLE • C.H. SAINTE-MARIE PRIVAS • C.H. ST JOSEPH ST LUC LYON • C.H. YVES TOURAINE PONT DE BEAUVOISIN • C.H.I. ANNEMASSE-BONNEVILLE • C.H.I. SUD-LEMAN-VALSERINE • C.H.S. DE LA SAVOIE • C.H.S. LE VALMONT • C.H.S. PAUL RIBEYRE VALS LES BAINS • C.H.S. SAINT-CYR-AU-MONT-D-OR • C.H.S. SAINT-EGREVE • C.H.U. GRENOBLE • C.H.U. SAINT-ETIENNE • C.M DE REEDUCATION PEDIATRIQUE ROMANS FERRARI MIRIBEL • C.M. LES 7 COLLINES SAINT ETIENNE • C.M.C.R. LES MASSUES LYON • C.M.U. DANIEL DOUADY SAINT HILAIRE DU TOUVET • C.R.F. C.M.P.R. CHATEAU D'ANGEVILLE HAUTEVILLE LOMPNES • C.R.F. LA PINEDE MOYEN SEJOUR • C.R.R. DE FOLCHERAN • C.S.L.D. BELLECOMBE - C.S.L.D. LES HIBISCUS • C.S.S.R. LES MYRIAMS • C.S.S.R. MGEN ALEXIS LEAUD - CALYDIAL • CENTRE DE DIALYSE ATIRRA • CENTRE DE LONG SEJOUR LES ALTHEAS • CENTRE DE POST-CURE DE VIRAC • CENTRE DE SANTE MGEN • CENTRE DE SOINS DE VIRIEU • CENTRE LEON BERARD • CENTRE MEDICAL CLAIR SOLEIL ET MODERN • CENTRE MEDICAL DE BAYERE • CENTRE MEDICAL DE DIALYSE REGINA • CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE • CENTRE MEDICAL ET SCOLAIRE MGEN DE CHANAY • CENTRE MEDICAL GERMAINE REVEL • CENTRE MEDICAL LES GRANGES • CENTRE MEDICAL PEDIATRIQUE LA MAISONNEE • CENTRE MEDICAL PRAZ COUTANT • CENTRE MUTUALISTE D'ALCOOLOGIE • CENTRE PNEUMOLOGIQUE HENRI BAZIRE • CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE NORD DAUPHINE • CENTRE SSR MGEN POUR ADOLESCENTS • CHATEAU DE BON ATTRAIT • CLINIQUE BELLEDONNE • CLINIQUE CHARCOT • CLINIQUE CONVERT • CLINIQUE D'ARGONAY • CLINIQUE DE CHAMPVERT • CLINIQUE DE CHARTREUSE • CLINIQUE DE LA PART-DIEU • CLINIQUE DE LA SAUVEGARDE • CLINIQUE DE MONPLAISIR • CLINIQUE DE MONTROND LES BAINS • CLINIQUE DE VAUGNERAY • CLINIQUE DES CEDRES • CLINIQUE DES MONTS DU FOREZ • CLINIQUE DES VALLEES • CLINIQUE DU GRESIVAUDAN • CLINIQUE DU PARC LYON • CLINIQUE DU PARC DE ST. PRIEST-EN-JAREZ • CLINIQUE DU RENAISSON • CLINIQUE DU TONKIN • CLINIQUE DU VAL D'OUEST-VENDOME • CLINIQUE DU VIVARAIS • CLINIQUE EMILIE DE VIALAR • CLINIQUE GENERALE D'ANNECY • CLINIQUE HERBERT • CLINIQUE IRIS • CLINIQUE JEANNE D'ARC • CLINIQUE KENNEDY • CLINIQUE KORIAN-LE MONT BLANC • CLINIQUE LAMARTINE • CLINIQUE LE COTEAU • CLINIQUE LE SERMAY • CLINIQUE LYON LUMIERE • CLINIQUE LYON NORD RILLIEUX • CLINIQUE MEDICALE La Buissonnière • CLINIQUE MON REPOS • CLINIQUE MUTUALISTE • CLINIQUE MUTUALISTE D'AMBERIEU • CLINIQUE MUTUALISTE DE LYON • CLINIQUE MUTUALISTE LA ROSERAIE • CLINIQUE NOTRE DAME • CLINIQUE SAINT-CHARLES DE LYON • CLINIQUE SAINTE-ANNE LUMIERE • CLINIQUE SAINT-JEAN • CLINIQUE SAINT-LOUIS • CLINIQUE SAINT-VICTOR • CLINIQUE SANCELLEMOZ • CLINIQUE ST-VINCENT DE PAUL Lyon • CSLD DE PERONNAS • CLINIQUE ST-VINCENT-DE-PAUL • CLINIQUE TRENEL • CMS LES BRUYERES • CTRE DE READAPTATION DE L'ORCET • CTRE DE READAPTATION FONCTIONNELLE ET DE SOINS DE SUITE G. ZANDER • CTRE DE REIN ARTIFICIEL DE TASSIN • CTRE DE SANTE MENTALE MGEN DE LYON • CTRE DE SS DE LONGUE DUREE M. PHILIBERT • CTRE DE TRAITEMENT MGEN DE GRENOBLE • CTRE Lyonnais DE SS DE STE et de READAPT • CTRE SSR "LA MARTERAYE" • DIEULEFIT SANTE • DOMAINE DE SAINT ALBAN C.R.F. • EHPAD DE L'HÔPITAL CLAUDE DEJEAN • EHPAD DE L'HÔPITAL DE JOYEUSE • EHPAD DE L'HOPITAL DE LA VOULTE • EHPAD DE L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL DE ROCHER-LARGENTIERE • EHPAD DE L'HÔPITAL LEOPOLD OLLIER • EHPAD DE L'HOPITAL LOCAL DE BOEN • EHPAD DE L'HÔPITAL SULLY ELGIN • EHPAD DU C.H. DE FEURS • EHPAD DU C.H. DE ST JEAN EN VALDAINE • EHPAD DU C.H. DE VOIRON • EHPAD DU C.H. DE VOREPPE • EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER MICHEL POISAT • EHPAD ENSOLEIADO • EHPAD FONDATION DES VSHA • EHPAD H.L. BUIS LES BARONNIES • EHPAD LA BARTAVELLE • EHPAD LA PROVALIERE • EHPAD LE PERTUIS ST LAURENT DU PONT • EHPAD LES MIGNONNETTES MAISON DE RETRAITE • EHPAD LES POUSES • EHPAD LES TILLEULS ENTRE DEUX GUIERS • EHPAD SAINT-VINCENT DE PAUL • EHPAD VAL DE BEAUME • ENDO LYON SUD OUEST • EPSM VALLE DE L'ARVE • ETABLISSEMENT MEDICAL DE LA TEPPE • GHM LES PORTES DU SUD • H.L. INTERCOMMUNAL DE THIZY, BOURG DE THIZY ET COURS LA VILLE • HOMEPEF • HOPITAL DE CONDRIEU • HOPITAL DE FOURVIERE • HOPITAL DE L'ARBRESLE • HOPITAL DE MOZE • HOPITAL DE SAINTE-FOY-LES-LYON • HOPITAL DE TOURNON • HOPITAL DES CHARMETTES-C.R.F - HOPITAL ELISEE CHARRA • HOPITAL INTERCOMMUNAL BOURG ST ANDEOL-VIVIERS • HOPITAL INTERCOMMUNAL DE GRANDRIS LETRA • HOPITAL INTERCOMMUNAL ROCHER-LARGENTIERE • HOPITAL LOCAL "Fernand Lafont" • HOPITAL LOCAL AMPLEPUI • HOPITAL LOCAL BRUN FAULQUIER • HOPITAL LOCAL C.J. RUIVET • HOPITAL CLAUDE DEJEAN • HOPITAL LOCAL DE BEAUJEU • HOPITAL LOCAL DE BELLEVILLE • HOPITAL LOCAL DE BOEN • HOPITAL LOCAL DE BUIS-LES-BARONNIES • HOPITAL LOCAL DE CHARLIEU • HOPITAL LOCAL DE GEX • HOPITAL DE JOYEUSE • HOPITAL LOCAL DE MODANE • HOPITAL LOCAL DE NYONS • HOPITAL LOCAL DE PONT-DE-VAUX • HOPITAL LOCAL DE SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU • HOPITAL LOCAL DE SAINT-GALMIER • HOPITAL LOCAL DE VERNOUX • HOPITAL LOCAL DES VANS • HOPITAL LOCAL DONA VIENNA • HOPITAL LOCAL FERNAND MERLIN • HOPITAL LOCAL SULLY ELGIN • HOPITAL MONTPENSIER • HOPITAL NORD OUEST • HOPITAL PRIVE DE L'EST LYONNAIS • HOPITAL RHUMATOLOGIQUE D'URIAGE • HOPITAL SAINT-JEAN-DE-DIEU • HOPITAUX DROME NORD • HOPITAUX DU LEMAN • HOPITAUX DU PAYS DU MONT-BLANC • HOSPICES CIVILS DE LYON • HPDA • CLINIQUE PASTEUR • INFIRMERIE PROTESTANTE DE LYON • INSTITUT DE CANCEROLOGIE LUCIEN NEUWIRTH • LA MAISON D'HESTIA • L'ADAPT CMPR LES BAUMES • MAISON DE REPOS LE MAS DES CHAMPS • MAISON DE RETRAITE DU CHPH • MAISON DE SANTE LE BREVENT • MAS LES TERRASSES DES MONTS D'ARDECHE • NATECIA • ORSAC-CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN • POLE GERONTOLOGIQUE MUTUALITE DE L'AIN • POLYCLINIQUE DE SAVOIE • POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS • RESIDENCE EMILIE PELICAND • RESIDENCE L'ALBIZIA • RESIDENCE L'YZERON • S.S.R. LE CHÂTEAU • S.S.R. TRESSERVE ARC EN CIEL • SANTE ET BIEN ETRE • SANTE MENTALE ET COMMUNAUTES • S.A.R.L. ENDO NORD ISERE • U.M.G. GHM DE GRENOBLE

